MAGNAN Augusta

LE PETIT CORPATUS

BOME AMEL.



JANUIER/FÉURIER 2002 N° 170

« LE PETIT CORPATUS » est une publication de:

Association Culture et Loisirs de l'Obiqu

Adresse: Maison du Tourisme

Route Napoléon 38970 CORPS

Tél./Fax: 04 76 30 03 85

SOMMAIRE:

Page 1 : ÉDITO par Gérard CARDIN, Maire de CORPS

Page 2 : RÉUNIONS du Conseil Municipal de CORPS

Page 7 : RÉUNIONS de la Communauté de Communes du Pays de CORPS

ACTUALITÉS :

Page 9 : Les Fêtes de fin d'année à CORPS

Page 10 : Des Animations pour les enfants de l'École de CORPS

Page 11 : Le Club « Joyeuses Rencontres »

Page 12 : Assemblée Générale de l'Association « Culture et Loisirs de l'Obiou »

Page 14: La Chorale « Chœur à Corps »

Page 16: Annonces, Infos

Page 17 : Bibliothèque Municipale : Derniers livres achetés

MAGAZINE :

Page 18 : PATRIMOINE GÉOGRAPHIQUE : Le Sillon Alpin

Page 19 : PATRIMOINE ARCHITECTURAL : La Place Grenette

Page 20 : PATRIMOINE ÉCONOMIQUE : O.S.E., une entreprise en plein essor

Page 22: INTERVIEW: Sylvaine TABOURET, O.S.E.

SPORTS :

Page 24 : FOOTBALL-CLUB SUD-ISÈRE : La gazette du Stade de CORPS

Page 25 : EMMANUEL HOSTACHE : Champion de France

MONTAGNE :

Page 26 : VOYAGE LÀ-HAUT DERRIÈRE CHEZ NOUS : Le Pic Turbat

Page 27 : VOYAGE LÀ-HAUT DERRIÈRE CHEZ NOUS : La Crête de Chamousset

PRATIQUE:

Page 28 : PAGE RÉTRO : Le Petit Corpatus n°10 (Avril/Mai 1977)

Page 29 : INFO PRATIQUE : L'Allocation Personnalisée d'Autonomie

Page 30 : CUISINE : Terroir / Saison et Solution des Jeux

Page 31 : JARDINAGE : Les Décoctions de Plantes

Page 32 : CARNET DU JOUR

Page 33 : HORAIRES DES MESSES / RELEVÉ MÉTÉO 4^{ème} de couverture : JEUX : Mots Croisés, Mots Casés

* * * * * *

Ont contribué à ce numéro : Valérie AVY ; Solange BALMET ; Ciné-Vadrouille ; Communauté de Communes du Pays de CORPS ; Maurycette FRANCOU ; Magali FRANCOU-CARRON ; Franck GARAUD ; Robert GARAUD ; Suzette GARAUD ; Valérie GUZZO ; Mairie de CORPS ; Obiou Société d'Electronique ; Claudine PORCERO (Association des Parents d'Elèves) ; Luc REYNIER.

Notre couverture : le Clocher de CORPS et, en fond, l'Obiou. (Photo Luc REYNIER).



EDITO

Par Gérard CARDIN Maire de CORPS

Le Conseil Municipal s'associe au comité de rédaction du Petit Corpatus pour vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2002.

Dans les prochaines semaines, nous allons inaugurer notre nouvelle Médiathèque, moderne et informatisée, ainsi que la Salle du Conseil qui pourra se transformer en salle de cinéma ou en salle d'exposition au gré des manifestations.

Ces travaux étaient devenus indispensables pour la rénovation du bâtiment de la Mairie, qui date du XIXème siècle !

Les projets continuent pour CORPS : assainissement, rénovation du centrebourg, rénovation du tennis ... CORPS ne manque pas de projets !

L'équipe municipale souhaite 'bonne chance' à la nouvelle mouture du PETIT CORPATUS que vous allez découvrir. Cette modernisation lui permettra sans aucun doute de gagner de nombreux lecteurs et de continuer à être le lien entre les habitants pendant de longues années.

Encore tous nos vœux pour la nouvelle année l

Le Maire et son Conseil Municipal.





L'Association CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU présente ses meilleurs vœux pour l'année 2002 à tous ses fidèles lecteurs.

Nous remercions tous les Corpatus qui nous soutiennent, ainsi que tous ceux qui, loin de CORPS, sont heureux de recevoir des nouvelles de notre joli village.

Bonne Année et Bonne Santé. Avec toute notre amitié.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

24 NOVEMBRE 2001

PRESENTS: MM. CARDIN, FRANCOU-CARRON,

REYNIER, GONSOLIN, DUBOIS, PASDRMADJIAN, MASSE, BOULANGER, GARAUD.

REPRESENTES: MM. CELCE, PELLISSIER.

Secrétaire de Séance :

M. MASSE.

Ordre du Jour :

- I)- Travaux supplémentaires Bibliothèque, Mairie.
- II)- Choix type d'appel d'offres travaux assainissement.
- III)- Urbanisme: 00K1 003-M. IV)- Proposition déneigement 01-02.
- V)- Délibérations modificatives adhésion SICTDM.
- VI)- Assujettissement à la TVA services Eau et Assainissement.

VII)- Questions diverses.

I)- <u>TRAVAUX</u> <u>SUPPLEMENTAIRES</u> <u>BIBLIOTHÈQUE, MAIRIE</u>:

a) Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la réhabilitation partielle de la Mairie (Bibliothèque, Salle de Réunion et d'Exposition) a fait l'objet d'un appel d'offres ouvert et d'une dévolution en 9 lots séparés pour un montant total de:

206 573.11 € HT.

En cours de chantier, il est apparu nécessaire d'engager des travaux supplémentaires liés principalement à l'état de l'existant, majorant les dépenses de + 10,8% pour un montant de : 22 331,35 € HT

Ces travaux concernent les lots 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, et ont fait l'objet d'un rapport circonstancié de la maîtrise d'œyvre. La Commission d'Appel réunie le d'Offres. Novembre 2001, a donné un avis favorable à la passation des avenants correspondants. Après avoir pris connaissance du rapport de la CAO et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à la passation des avenants dont le détail est donné dans le tableau joint.

b) <u>Travaux bâtiments</u> communaux:

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les devis fournis par les entreprises AY et BOVE pour divers travaux sur les bâtiments communaux :

- <u>Coulage dalle dans la</u> <u>chaufferie</u>:

13 640 F HT (16 313,44 F TTC)
- <u>Réfection façade Mairie côté</u>
cour:

82 110 F HT (98 203,56 F TTC)

- <u>Ouverture de fenêtre église</u>: 15 200 F HT (18 179,20 F TTC)

- Portes WC publics :

6 337,60 HT (7 579,77 F TTC)
Après délibération, le Conseil
Municipal donne son accord
pour la réalisation de ces
travaux aux montants prévus
dans les devis, et charge le
Maire de faire les démarches
auprès du Conseil Général pour
l'attribution d'une subvention
pour la mise en œuvre de ce
projet.

c) <u>Travaux logement ancienne</u> cure :

Le Maire présente un devis de l'entreprise BOVE pour la fourniture et la pose de trois portes intérieures dans le logement communal de l'ancienne cure. Le montant total est de :

> 7 910 F HT (8 345,05 F TTC)

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour réaliser ces travaux et charge le Maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général.

II)- <u>CHOIX DE L'APPEL</u> <u>D'OFFRES POUR LES</u> <u>TRAVAUX</u> D'ASSAINISSEMENT :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de choisir au plus tôt, afin de ne pas retarder le démarrage des travaux, le type d'appel d'offres pour les travaux d'assainissement.

Après délibération, le Conseil Municipal se prononce pour un appel d'offres ouvert et charge le Maire d'effectuer, dès que le dossier sera prêt, toutes les démarches pour le lancement de cet appel d'offres.

III)- <u>URBANISME 00K1</u> 003- M:

Accord du Conseil Municipal.

IV)- <u>CONVENTION DE</u> DENEIGEMENT 01/2002 :

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des propositions de Mr ROUSSET pour le déneigement des voies communales.

- <u>Tarif horaire de</u> <u>déneigement</u>:

360 F HT

- <u>Forfait d'immobilisation du</u> <u>matériel du 15/11/2001 au</u> 15/03/2002 :

6 960 F HT

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour passer avec l'entreprise ROUSSET une convention de déneigement aux conditions proposées plus haut et charge le Maire de signer cet accord avec l'intéressé.

V)- <u>DELIBERATIONS</u> <u>MODIFICATIVES</u> <u>ADHESION SICTOM</u>:

a) <u>Retrait de la Commune du</u> SICTDM :

Par délibération en date du 30/10/2001, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de CORPS a prévu l'extension de ses compétences à la collecte et au traitement des ordures ménagères.

La Commune de CORPS, étant membre du Syndicat Intercommunal de Collecte et des Déchets Traitement Ménagers de LA MURE, doit se retirer dudit syndicat car la Communauté de Communes du Pays de CORPS, du fait de ses compétences nouvelles ordures concernant les adhérera ménagères, au à compter de SICTDM l'exercice 2002.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- demande le retrait de la Commune de CORPS du SICTDM de LA MURE
- sollicite la bienveillance de Mr le Préfet pour faciliter ledit retrait dans les délais impartis en lui demandant d'utiliser à cet effet la procédure dérogatoire prévue à l'article L.5212-29-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- b) Approbation de l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de CORPS au SICTDM:

Maire rappelle à Le l'Assemblée que le Conseil de la Communautaire Communauté de Communes du CORPS, Pays de par délibérations en date du prévu 30/10/2001. а l'extension de ses compétences à la collecte et au traitement des ordures ménagères avec l'adhésion au SICTDM du Plateau Matheysin pour l'exercice du traitement des cette ménagères, ordures devant être adhésion Conseil approuvée par le Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, dans la perspective de l'acquisition de compétence 'ordures ménagères' par la Communauté de Communes du Pays de CORPS, approuve l'adhésion de Syndicat celle-ci αu Intercommunal de Collecte et de Traitement des Déchets du Plateau Ménagers Matheysin pour l'exercice du traitement des ordures compter ménagères à 01/01/2002.

VI)- ASSUJETTISSEMENT DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT A LA TVA ET NOUVEAUX TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2002:

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité pour le Service d'Eau et d'Assainissement d'acquitter la TVA pour toutes les opérations afférentes à ce budget.

la perspective Dans d'assainissement travaux prévus sur la Commune, cela donnerait la possibilité de récupérer la TVA sur toutes les dépenses concernant l'eau l'assainissement, mais et exigerait d'appliquer le taux de de 5,50% sur es TVA prestations de service effectuées pour les besoins de la gestion du service public de fourniture d'eau et d'assainissement.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour soumettre le Service d'Eau et d'Assainissement à la TVA à partir du 1^{er} Janvier 2002, ce qui donnera les tarifs suivants pour l'année 2002 (TVA de 5,50% incluse):

- <u>Entretien</u> <u>branchement</u>, <u>compteur</u>:

9,94 €

(65,19 F TTC; 61,80 F HT)

- Forfait Eau 60 m³:

32,17€

(211 F TTC; 200 F HT)

- <u>M³ supplémentaire (>60m³)</u>: 0.99 €

(6,51 F TTC; 6,18 F HT)

- <u>Forfait assainissement</u> (toutes habitations):

72,38 €

(474,75 F TTC; 450 F HT)

- <u>Taxe assainissement / m3</u> supplémentaire (>60m³):

0,42 €

(2,74 F TTC; 2,60 F HT)

VII)- QUESTIONS DIVERSES :

- a) <u>DM Budget Commune</u>: Voir documents en Mairie.
- b) <u>Demande de subvention</u>
 <u>pour l'achat de matériel</u>
 <u>informatique pour la</u>
 <u>Bibliothèque</u>:

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du montant du devis pour l'équipement de la Bibliothèque en matériel informatique.

Le Conseil Municipal, après délibération, estimant qu'un équipement informatique pour la nouvelle Bibliothèque est indispensable, donne son accord pour commander le matériel informatique au prix présenté:

31 201 F HT (37 327,16 F TTC) et charge le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère.

c) <u>Heures supplémentaires</u> pour remplacement du chef d'équipe :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 21 Avril 1992, il a une heure été attribué supplémentaire par jour au pour d'équipe chef l'organisation du travail des du communaux employés secteur technique.

Lors de l'absence du chef d'équipe, l'attribution de cette heure supplémentaire revenait à l'agent technique de la collectivité.

Il n'avait pas été envisagé le cas où cet agent serait luimême absent.

Après délibération, le Conseil Municipal décide qu'en l'absence du chef d'équipe, la personne le remplaçant (agent technique ou conducteur territorial) bénéficierait d'une heure supplémentaire par jour ouvrable.

d) <u>Demande de subvention</u> EMALA:

Lettre du Syndicat Intercommunal du Valbonnais et du Beaumont fixant la participation des Communes adhérentes à l'EMALA: 47 F par élève et cela pour les 5 dernières années.

Le Conseil Municipal s'étonne que la demande de participation remonte jusqu'à 1996 et donne son accord pour un règlement concernant l'année 2000/2001: 55x47 = 2585 F.

e) <u>OM Propriété des</u> Touches :

Il a été décidé de mettre un container au bord de la propriété des Touches afin que le camion de ramassage des ordures ménagères procède à la collecte des déchets ménagers de cette résidence.

f) <u>Devis pour éclairage</u> devant <u>Bibliothèque</u> :

Accord pour ces travaux d'un montant de 55 900 F HT.

15 DÉCEMBRE 2001

PRESENTS: MM. CARDIN,
MASSE, FRANCOU-CARRON,
GARAUD, REYNIER,
GONSOLIN, BOULANGER,
DUBOIS.
ABSENTS: MM. CELCE,
PASDRMADJIAN,
PELLISSIER.
Secrétaire de Séance:
Mr. MASSE.

Ordre du Jour :

I)- Matériel Bibliothèque.
 II)- Devis d'installation d'un appareil de traitement de l'eau par UV.

III)- DGE Ecole.

IV)- Convention de mise à disposition de personnel auprès de la Communauté de Communes du Pays de CORPS.
V)- Questions diverses.

I)- <u>MATERIEL</u> BIBLIOTHEQUE:

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des devis pour l'achat du matériel pour la nouvelle Bibliothèque.

Le Conseil Municipal, après étude des différentes propositions et après en avoir délibéré, donne son accord pour l'offre de l'entreprise MOBINTER DESIGN pour un montant de :

> 220 487,69 F HT (263 703,27 F TTC) soit 33 613,13 € HT (40 201,30 € TTC)

et charge le Maire de déposer les dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère et auprès de la Préfecture de l'Isère dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation pour l'Equipement des Bibliothèques Municipales, programmation 2002, 2ème part.

II)- <u>DEVIS</u> <u>D'INSTALLATION</u> <u>D'UN</u> <u>APPAREIL DE TRAITEMENT</u> <u>DE L'EAU PAR UV</u> :

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le devis proposé par la SMDEA pour la pose d'une installation UV à la sortie du réservoir, indispensable pour le traitement de l'eau de la réserve communale.

Cette installation nécessitera la construction d'un bâtiment pour abriter le matériel de traitement.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour la commande à la SMDEA d'une installation de traitement de l'eau par UV à la sortie du réservoir principal pour un montant de :

150 380 F HT (179 854,48 F TTC)

et charge le Maire de déposer les dossiers de subvention correspondants et de rechercher une entreprise pour la construction du bâtiment d'accueil de cette installation.

III)- <u>DGE ECOLE</u> :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 21 Septembre 2001, il avait été donné un accord de principe pour l'aménagement des bâtiments scolaires avec un devis de travaux établi par Mr MARCHAND, architecte, pour la somme de :

1799 500 F HT (2 152 202 F TTC)

Après délibération, le Conseil Municipal décide de demander, pour les travaux de rénovation des classes scolaires, l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement programmation 2002 et charge le Maire de déposer le dossier de subvention auprès des services de la Préfecture.

IV)-CONVENTION MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS CORPS :

Suite à la prise de compétence Communauté lα de Communes du Pays de CORPS en matière de collecte et de ordures des traitement ménagères, et afin d'assurer la service, continuité du Président de la Communauté de Communes souhaite que la Commune de CORPS assure le remplacement du chauffeur à l'occasion de congés pour maladie ou pour convenances personnelles.

Il est proposé une convention de mise à disposition entre la Commune de CORPS et la Communauté de Communes.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour la signature de cette convention présentée l'article 4 libellé ainsi :

«La Commune de CORPS sera remboursée par émission d'un titre de recettes envoyé par la CORPS de Perception récapitulant les heures de remplacement effectuées, le coût de chaque heure étant calculé sur la base du salaire brut augmenté des charges salaire patronales du le effectuant l'employé remplacement. »

QUESTIONS V)-DIVERSES :

Mission CSPS travaux <u>d'assainissement</u>:

Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'obligation de mettre en place une mission de coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la pour les travaux santé dont d'assainissement désignation doit se faire au stade de la conception.

Le montant du marché étant inférieur au seuil de 90 000 €. le marché peut être passé de préalables. formalités Cabinet M.B.M. Coordination a été consulté: cette structure a de solides références sur ce type d'opérations et a fourni par ailleurs une prestation satisfaisante pour le compte de la Commune (chantier de Bibliothèque rénovation Mairie), ainsi que pour la Communauté Communes de (Camping et Base Nautique).

M.B.M. a remis une proposition d'un montant de 14 830 € s'appliquant pour 1 118,26 € à la phase conception et 13712,14 € à la phase réalisation; la paraît bien proposition élaborée, que ce soit en phase conception ou réalisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour passer un contrat de coordonnateur en matière de sécurité et de protection au prix de 14830 €, pour les travaux d'assainissement d'un montant prévisionnel de

1 219 000 €

et charge le Maire de signer le l'entreprise contrat avec M.B.M. Coordination.

b) Tarifs 2002:

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à la fixation des des locations. montants

occupations transports et diverses du domaine public. Après délibération, le Conseil Municipal décide de mettre pour 2002 les tarifs suivants: - Loyer mensuel appartement (jusqu'au 06/2002 Ecole inclus):

286,60€

- <u>Loyer mensuel maison Montée</u> des Fossés :

580,60€

- Loyer mensuel ancienne Cure: 106 € (1 272 €/an)

- Occupation du domaine public (terrasses):

6,50 € le m²

* Mr PERRAULT:

195€ 30 m²

* Mme WEBER (1):

104€ 16 m²

* Mme WEBER (2):

156€ 24 m²

* Mr PELLISSIER :

169€ 26 m²

* <u>MM. MESNARD-GUITTET</u> : 104€

16 m²

* Mr DELAS :

305,50 € 47 m²

* Mr JOURDAN:

12 m²

78€

- Location Salle des Fêtes/jour (gratuit pour les Associations de CORPS):

77 € ou 122 € (personnes extérieures à la Commune)

<u>- Location 1ère partie de la </u> Salle des Fêtes :

46 € ou 77 € (personnes extérieures à la Commune)

- <u>Location matériel/jour</u> :

* Chaises :

0.8 € (commerçants) 0.5 € (autres)

* Tables :

3,8 € (commerçants) 1.3 € (autres)

- Location du camion avec chauffeur pour un voyage à la <u>déchetterie</u> : 31 €
- Location skis Ecole par sortie:

* <u>Elèves de CORPS (sorties</u> scolaires):

1 € (0,5 €)*

* <u>Elèves de CORPS (sorties non</u> scolaires):

2,30 € (1,10 €)*

* <u>Enfants ou adultes</u> extérieurs à <u>l'Ecole</u> :

4,60 €

(2,30€)

* Location à la saison (élèves de CORPS):

23 € (11,50 €)*

* tarif pour skis, bâtons <u>ou</u> chaussures

- <u>Ticket droit de place</u> :

1,10€

- <u>Location emplacement</u> marché (le m linéaire) : 0.55 €

- Tarif <u>de base redevance OM</u>

62,50€

- <u>Tarif garderie Ecole</u> : 0.8 €

2002:

- <u>Taxe de séjour par unité de</u> capacité d'accueil :

- <u>Hôtel de tourisme classé 2*</u> : 0.5 €

Village vacances catégorie
 confort: 0,25 €

- <u>Hôtel classé sans *, meublé</u> : 0.30 €

- <u>Camping</u> : 0,15 €

- Location Garage ZA

(mensuelle): 38,50 €

- <u>Location Garage CETE</u> : 152,50 €

- <u>Ticket de transport</u> : 1,10 €

- Transports RTC:

*LVT/CORPS:

27,50 € HT

* CORPS/BOUSTIGUE :

27,50 € HT

* CORPS/PELLAFOL:

58 € HT

* CORPS/LA SALETTE :

92 € HT

* Forfait/jour rayon 25 km : 107 € HT

MY # HI

* Forfait ½ jour rayon 25 km : 92 € HT

Les km supplémentaires au forfait seront facturés 1,25 € le km.

c) <u>DM 03 Service Eau et</u> Assai<u>nissement</u>:

Voir documents en Mairie,

d) <u>Aménagement Centre-</u> Bourg:

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de l'étude de faisabilité, préparée par l'OPAC 38, de rénovation du centre du village. Cette étude précise les modalités d'aménagement des bâtiments ainsi que le coût financier de l'opération.

La Commune se portera acquéreur des bâtiments (coût 900 000 F), cèdera la partie logements à l'OPAC par bail emphytéotique d'une durée de 52 ans (droit d'entrée au bail 570 000 F).

L'aménagement des logements sera à la charge de l'OPAC et la Commune contribuera à l'équilibre de l'opération par le versement à l'OPAC d'une somme de 800 000 F.

destinés aux locaux commerces seront aménagés aux frais de la Commune (coût des travaux pour une livraison brute des locaux 738 023 F aménagement HT), un sera complémentaire peinture, (sol, nécessaire chauffage) avant de proposer les locaux à la location.

Il sera demandé à l'OPAC de fournir pour le début Janvier une étude précise mettant en évidence les implications financières de l'opération sur les budgets de l'année à venir.

e) <u>Devis pour travaux</u> <u>placette devant la</u> Bibliothèque :

Montant des travaux :

121 922,30 F HT

Accord de l'Assemblée.

Crédits à prendre sur le solde ED et VR 2000.

f) <u>Autres questions abordées</u>:

- <u>Demande</u> <u>d'exonération</u> <u>de</u> TP:

Toutes les délibérations d'exonérations ont été prises lors de la réunion du Conseil Municipal du 26/10/2001. Pour savoir si une entreprise peut en bénéficier, il faut s'adresser au service des Impôts compétent.

- Dossier d'aide sociale :

La personne concernée ne réside plus sur notre Commune depuis des années et son domicile, avant son emplacement en foyer, était sur la Commune de SUSVILLE.

XXXXXXXX

INFOS...INFOS...INFOS...

<u>RAPPEL</u> <u>ORDURES MÉNAGÈRES</u>

La population a obligation de se mettre en conformité pour le ramassage des ordures.

Possibilité d'acheter des bacs de collecte conformes à la norme EN 840 en nombre

Tarif: 42 €

S'inscrire auprès de votre Mairie.

Attention:

Au-delà du 1^{er} Février, seuls les bacs conformes à la norme EN 840 seront collectés.

0 0 0 0 0 0 0

COUPES AFFOUAGÈRES

Les personnes bénéficiant d'une coupe affouagère doivent impérativement présenter leur assurance à la Mairie avant de commencer la coupe.

RÉUNIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CORPS

27 NOVEMBRE 2001

PRÉSENTS : MM. MOUTIN. TROSSERO. BATTISTEL, BONTHOUX. BARBE. CASSAGNE, RIGLET, BALME R. SERRE. CHARLES PELISSIER. BERNARD. ANDRIEUX. CHARLES J. LAUDET, FROMENT, SEGURA, ABERT, FESSIA, GRAND H. RICHIERO, MOSTACCHI.

REPRÉSENTÉE: Mme FRANCOU-CARRON

ABSENTS: MM. BALME E., GRAND J.P., REYNIER.

<u>DÉNEIGEMENT</u>:

Dans les communes de AMBEL, BEAUFIN, MONESTIER D'AMBEL et STE LUCE, le déneigement des routes communales est fait par un engin agricole. Et selon l'emploi de la lame de déneigement à l'avant du véhicule, il convient de se conformer à la législation et à la réglementation en vigueur.

MARCHÉ SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE:

Une réunion est prévue avec le Secrétaire Général de la Préfecture pour séparer les 3 dossiers et ainsi payer les dépenses sur simples factures (changement de seuils dans le nouveau code des marchés).

AMÉNAGEMENT DES RIVES DU LAC:

AVENANT MARCHÉ PELISSARD :

L'enrochement des rives étant insuffisant, des travaux supplémentaires sont nécessaires. Les travaux doivent être faits à cette

période, où la côte du Lac est au plus bas. Un avenant au marché de l'Entreprise PELISSARD est voté pour un montant de 147 120 F HT.

H.L.L. :

La Commission d'Appels d'Offres réunie le 22 Novembre a choisi sur 5 offres la Société GI PRODUCTIONS qui, moins disante, a été retenue au prix de 474 160 F HT les 5 H.L.L.

L'équipement literie et cuisine est à rajouter.

Z^{EMM} PHASE - DEMANDES DE SUBVENTIONS:

5 dossiers sont présentés pour demander des subventions auprès de l'Etat (au titre de la D.D.R. 2001), du Département, de l'Europe et du F.I.D.

AMÉNAGEMENT DES RIVES POUR LE BATEAU :

Après différentes études et réception de plusieurs devis, l'allongement du ponton existant avec un système de réglage composé de 4 guindeaux semble la solution la plus accessible, tant au niveau accessibilité que technique. Les rives seraient aménagées et consolidées, l'ancienne route serait remise en état. Coût:

192 000 € HT (1 259 440 F)

<u>AMÉNAGEMENT DES AIRES DE</u> <u>COLLECTIVITÉS</u>:

Elles permettraient d'héberger les groupes, clients de la Base Nautique. Coût :

164 000 € HT (1 075 769,48 F)

ESPACE AQUATIQUE :

Mr RAGOUCY soulève le problème de législation. Si la piscine était réservée au Camping, la législation serait plus souple. Pour une piscine publique, grande ou petite, les règles sont draconiennes:

sanitaires, vestiaires, douches, surveillance ... Le Président expose que nous disposons de peu de places.

Après de nombreuses études, il est souhaité de déplacer le toboggan à l'opposé du bâtiment restaurant. Le bassin de réception serait remplacé par un skim-out (rigole de réception) et un bassin ludique pour enfants serait aménagé. Coût:

162 000 € HT (1 062 650,34 F)

MAISON DU PASSEUR :

La Maison du Passeur serait aménagée afin de loger le personnel saisonnier. Coût:

84 000 € HT (551 000 F)

BATEAU-PROMENADE :

Le dossier de demande de subvention sera déposé pour le bateau électro-solaire qui semble être le produit le plus adéquat. Coût :

182 939 € HT (1 200 000 F) RAGOUCY donne récoltées informations au niveau de la législation. Au minimum deux personnes (un pilote et un accompagnateur) doivent être sur le bateau. Il faudra donc embaucher au moins deux pilotes et un accompagnateur pour la saison. Le brevet de pilote est obligatoire, celui-ci doit avoir navigué au moins 6 mois avant de passer son brevet sur le bateau et dans son milieu.

Il faut compter 6 mois pour construire le bateau.

Le Président demande au Conseil Communautaire de réfléchir sur le mode d'exploitation. Une commission se réunira en Janvier afin de finaliser l'étude de faisabilité confiée à TERRITOIRES 38.

ORDURES MÉNAGÈRES :

Il est rappelé d'envoyer une copie des délibérations prises pour l'approbation de la prise de compétence et adhésion au S.I.C.T,D.M. à la Communauté de Communes.

Dès l'arrêté du Préfet notifiant lα prise de 'ordures compétence ménagères' par la Communauté de Communes, le S.I.C.O.M. demandera sa dissolution et décidera du transfert de son actif et de son passif à la Communauté de Communes.

SENTIERS PDIPR:

Il est rappelé l'urgence de faire établir les conventions de passage des sentiers dans les propriétés privées.

Après étude des devis reçus pour l'entretien des sentiers, une commission délimitera les zones et établira un cahier des charges.

Une lettre explicative sera adressée au Conseil Général afin de mettre en œuvre la labellisation des sentiers.

Une réunion de l'ensemble des Conseils Municipaux des 13 Communes du Canton est programmée le Vendredi 14 Décembre 2001 à 18 heures dans la Salle Polyvalente de LA SALLE EN BEAUMONT afin de faire le bilan de l'année 2001 et les projets de la Communauté de Communes.

14 DÉCEMBRE 2001

BILAN DE LA 1ère ANNÉE ET PERSPECTIVES

Les 4 des conseillers municipaux du Canton de CORPS étaient présents à cette réunion, ce qui montre leur intérêt pour la Communauté de Communes. Le Président Yves MOUTIN les remercie.

Il rappelle la Charte signée à la création de la Communauté qui donnait obligation d'un bilan devant tous annuel les conseillers municipaux des Communes du Canton et insiste sur le fait que la Communauté de Communes n'est pas une 'super-Commune' dominant l'ensemble des Communes, mais se justifie par son efficacité en matière d'investissement et aide au développement.

Il donne la parole aux quatre Vice-Présidents chargés chacun d'un domaine.

Marie-Noëlle Mme BATTISTEL. Vice-Présidente chargée de la communication et des finances rappelle les taux d'impositions et le produit total perçu par Commune. explique à l'Assemblée que l'enveloppe des 2 000 000 F percus a servi à financer les investissements (part les résiduelle après subventions).

Mr Jean-François TROSSERO, Vice-Président chargé des travaux de Rétablissement des Terrains de Montagne et de la Correction Torrentielle, rappelle que 8 Communes du Canton sont concernées par les travaux R.T.M. et la Commune de La Salette par les travaux de paravalanches. Cette année 2001 a été marquée par le glissement de terrain sur le hameau de L'Adverseil.

Mr Alphonse BONTHOUX, Vice-Président chargé des travaux de voirie informe l'Assemblée de la réflexion menée par le Conseil Communautaire qui a abouti à la demande au Préfet d'annuler la compétence 'voirie' au sein de la Communauté de Communes.
En parallèle, vu les contraintes imposées par la loi au sujet de la collecte et du traitement des ordures ménagères, le service pourra difficilement être assuré par les Communes individuellement.

La Communauté de Communes décide donc de prendre la compétence 'ordures ménagères'.

FRANCOU-Mme Magali Vice-Présidente CARRON. dossiers chargée des touristiques expose le bilan des opérations réalisées sur les rives du Lac du Sautet (aménagement des beraes. base nautique, camping) et les projets (piscine ludique pour les enfants, aménagement des collectivités. pour aires d'Habitations implantation Légères de Loisirs, réhabilitation de la Maison du Passeur, aménagement ponton, acquisition d'un bateaupromenade). Ces projets sont conditionnés à l'obtention des subventions. Ils font et feront l'objet de nombreuses réunions d'étude tant au niveau du choix des équipements que de leur aestion. Un projet construction d'un bâtiment d'animation sur la faune est à l'étude sur la Commune de La Salle en Beaumont, ainsi qu'un projet d'installation d'un cyberau projet centre. Quant d'aménagement du hameau du Mas sur la Commune de Monestier-d'Ambel, il est à ce jour mis en attente.

Mr MOUTIN conclut la séance en rappelant que la Communauté de Communes est au service des Communes et invite l'Assemblée à prendre le verre de l'amitié.

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À CORPS

٠

*

*

*

MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 16 Décembre, le petit marché de Noël organisé par 'Lire en Corps' a attiré les visiteurs en dépit du froid glacial.

D'agréables stands attendaient le chaland, qui pouvait y trouver de nombreux objets de décoration, des cadeaux, des produits locaux, des livres ...

Les enfants ont eu grand plaisir à se promener en compagnie du Père Noël dans une carriole tirée par un âne.

CONCOURS DE DÉCORATION DE FAÇADES

Les habitants et commerçants de CORPS se sont surpassés pour décorer leurs façades et vitrines pour les fêtes. Comme chaque année, la Maison du Tourisme a décerné un Premier Prix pour chacune des deux catégories.

Le paimarès de Noël 2001 est le suivant :

- * Commerçants : Mr Jean-Luc VEUILLET (Nouvel Hôtel)
- * Particuliers : Mr et Mme Serge BERNARD

Sincères félicitations aux lauréats qui ont gagné chacun deux billets 'aller-retour' au Téléphérique de Grenoble-Bastille qui leur seront remis très prochainement.

CONCOURS DE LETTRES ET DESSINS AU PÈRE NOËL

C'est désormais une tradition : la Maison du Tourisme organise chaque année un concours de lettres et dessins au Père Noël à destination des élèves de l'Ecole de CORPS

Ainsi, les bambins ont mis tout leur cœur dans la confection de dessins originaux, peintures, collages et dans leurs lettres. Le choix fut très difficile, eu égard au grand talent des enfants, quel que soit leur âge.

Les prix ont été remis lors du Noël de l'Ecole, à la Maison de Retraite, le Vendredi 21 Décembre. Les jeunes gagnants ont reçu de nombreux petits jeux, trousses, crayons de couleurs ... mais, surtout, des entrées gratuites au Monde Merveilleux des Lutins (Hostun - Drôme). Voici la liste complète des vainqueurs :

Classe Maternelle		CP / C	CE1	<u>CE2 / CM1 / CM2</u>					
1 ^{ère}	Eliore EL DARRAGI Charline ROCHE Manon CASTEL	1 ^{ère}	Sandra ROCHE	1er	Florent BALME				
2 ^{ème}		2 ^{ème}	Bastien ODDOS	2 ^{ème}	Fanny ACHIM				
3 ^{ème}		3 ^{ème}	Vincent ODDOS	3 ^{ème}	Romain MAGNAN				

Un petit cadeau a récompensé tous les enfants qui n'ont pas gagné pour les remercier d'avoir participé si joliment à ce concours.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour Noël 2002. Les petits Corpatus ne manqueront certainement pas de s'appliquer et d'être créatifs pour le prochain concours.

DES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE DE CORPS

Ils ont fêté Hallowe'en...
C'est le 31 Octobre que les enfants ont défilé dans CORPS pour fêter cette tradition venue tout droit des Etats-Unis. Un seul but pour eux: effrayer le plus de personnes possible afin de récolter le maximum de friandises. Gare à ceux qui résistent! Ils seront de nouveau là l'an prochain...



Décembre à l'Ecole La fin d'année a été animée pour les enfants de l'Ecole. En effet, au début du mois de Décembre, ils ont eu la visite du conteur Marcel ZARAGOZA. A cette occasion, l'Association des Parents d'Élèves a offert un livre à chaque élève. L'A.P.E. a également permis d'autres distractions. Ainsi, les 'Maternelle' ont assisté à un spectacle intitulé « Le Chiffou » à Valbonnais. De même, une projection du film « Robinson et Compagnie » a eu lieu à l'école et, pour clore l'année, des cadeaux ont été offerts aux trois classes lors de la fête de Noël qui s'est déroulée à la Maison de Retraite. Les pensionnaires ont apprécié la présence des enfants. Chaque classe a interprété plusieurs chansons apprises les semaines précédentes et quelques membres de la Chorale 'Chœur à Corps' ont accompagné les élèves. L'après-midi s'est terminée par un goûter : les parents avaient préparé des pâtisseries, la municipalité a offert un goûter à chaque enfant et la Maison de Retraite a offert les boissons. A cette occasion, l'hôtesse de la Maison du Tourisme en a profité pour remettre les récompenses du concours de dessins et chaque enfant, gagnant ou non, est reparti avec un petit cadeau, (Voir les résultats du concours dans ce numéro).



CLUB JOYEUSES RENCONTRES



Le Mardi 18 Décembre, le traditionnel goûter de Noël rassemblait trente-cinq personnes. Les bûches, praliné, poires, framboises, étaient très appréciées, ainsi que le mousseux, les jus de fruits et les papillotes.



Après la trêve de Noël, les convives étaient à nouveau présents le 8 Janvier pour tirer les Rois. L'ambiance est toujours très gaie, avec des chants et même des danses! Les bûches et brioches confectionnées par notre pâtissier Monsieur Leroux ont obtenu un vrai succès.



Rendez-vous à tous, tous les mardis. Et le 12 Février prochain (Mardi-Gras) pour les bugnes ! !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU

<u>VENDREDI 4 JANVIER 2002</u>

<u>PRÉSENTS</u>: MM. Luc REYNIER, Hervé FERRIÈRE, Franck GARAUD, Valérie AVY, Valérie CHALLON, Valérie GUZZO, Suzette GARAUD, Solange BALMET, Raymonde FERRARI, Monique CHATAIN, Pierre ODDOS, Gisèle ROUX, Suzanne CHAIX, Robert GARAUD, Jean-Marie GONSOLIN, Claudine PORCERO.

<u>REPRÉSENTÉS</u>: MM. Arlette GONTARD, Magali FRANCOU-CARRON, Mathilde MARY, Juliette SAVIGNON, Jasette NOËL.

Le Bureau a remercié les personnes présentes et les membres du Conseil d'Administration.

Bilan moral, bilan financier, renouvellement du Bureau et projets étaient à l'ordre du jour.

La séance a débuté avec le bilan annuel :

- L'Association s'occupe des recherches généalogiques qui ont été plus nombreuses cette année.
- Le photocopieur de l'Association mis à disposition a généré 114 962 photocopies sur l'année.
- Le prix des photocopies reste à 40cts pour la Mairie et 50cts pour les associations dans la mesure où le contrat reste inchangé.
- L'action la plus importante reste la sortie du Petit Corpatus tous les 2 mois.

Soit 229 journaux, 104 à Corps (dont 2 gratuits) et 125 envoyés par la Poste, sachant que les abonnés nous ayant rejoints en cours d'année et les dons sont comptabilisés. Un grand merci à tous ceux et celles qui donnent de leur temps pour la réalisation du journal. Le tarif était en 2001 'de 90 F sur Corps et 115 F envoyé. Les tarifs 2002 ont été donnés en Euros : respectivement 14 € et 18 €. Merci à tous nos fidèles lecteurs.

- Les propositions faites pour l'amélioration du journal ont été réalisées en partie en 2001. De nouvelles modifications verront le jour dès le numéro de Janvier/Février 2002, dont la maquette sera présentée en fin de réunion.

Bilan Financier 2001 (en Francs):

RECETTES		<u>DÉPENSES</u>							
ABONNEMENTS	23 555,00	GESTETNER	7 656,78						
PHOTOCOPIES		GE CAPITAL	28 029,44						
MAIRIE	27 457,60								
AUTRES	3 609,00	ASSURANCES	681,00						
LIBRE SERVI <i>C</i> E	1 400,00								
VENTE LIVRES	1 340,00	TIMBRES	2 485,80						
NOTES GÉNÉALOGIQUES	1 149,20	PAPIER	5 536,33						
VENTE MACHINE À ÉCRIRE	800,00	FOURNITURES BUREAU	1 073,81						
INTÉRÊT PART SOCIALE	20,47	ACHAT CARTES ABONNEMENT	574,08						
		DIVERS	129,00						
		COTISATION MAISON DU TOUR	SME						
			150,00						
TOTAL RECETTES :	59 331,27	TOTAL DÉPENSES :	46 316,24						

Balance Positive au 31/12/01 de + 13 015,03 FF.

RESTE COMPTE COURANT: 29 899,34 FF.
RESTE COMPTE SUR LIVRET: 11 785,61 FF.
RESTE CAISSE EN ESPÈCES: 410,00 FF.

FACTURE PHOTOCOPIES IMPAYÉES: 4 180,00 FF.

Renouvellement du Bureau:

L'assemblée a procédé au vote pour le renouvellement du Bureau qui se composait comme suit :

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

Mr Gérard CARDIN

PRÉSIDENTE :

Mme Gisèle ROUX

VICE-PRÉSIDENTE : SECRÉTAIRE : Mme Solange BALMET

TRÉSORIER :

Mlle Valérie AVY Mr Hervé FERRIÈRE

TRÉSORIÈRE ADJOINTE :

Mlle Valérie GUZZO

Le vote a donné les résultats suivants :

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

Mr Gérard CARDIN

PRÉSIDENTE D'HONNEUR :

Mme Gisèle ROUX

PRÉSIDENT :

Mr Luc REYNIER

VICE-PRÉSIDENTE :

Mme Solange BALMET

SECRÉTAIRE :

Mile Valérie AVY

TRÉSORIER :

Mr Hervé FERRIÈRE

TRÉSORIÈRE ADJOINTE :

Mlle Valérie GUZZO

L'assemblée tient à remercier Mme Gisèle ROUX qui s'est dévouée pendant de nombreuses années à la présidence de l'Association et pour la parution du Petit Corpatus, et félicite le nouveau Président.

Projets et votes :

- Il a été demandé aux Associations de mettre à jour la liste de leurs représentants auprès de Culture et Loisirs si elles le souhaitent.
- Le prix des recherches généalogiques pour 2002 est porté à 0,50 € par fiche (3,28 F) + les frais d'envoi. Ce tarif pourra être revu à la baisse en cours d'année si cela pose des problèmes.
- Les tarifs des photocopies pour la Mairie, les Associations et le libre-service ne seront pas augmentés pour 2002, mais simplement convertis en euros.
- Le tarif des abonnements au Petit Corpatus ne devraient pas changer en 2003 ; ils resteront à 14€
 et 18€, si aucun changement notable n'intervient au niveau de la mise en page, couverture couleur ...
 etc...
- L'assemblée décide d'annuler la facture de photocopies impayées depuis des années, l'espoir de la voir réglée un jour étant nul.
- Il est proposé de changer le photocopieur pour un modèle plus récent et plus performant, notamment suite à des problèmes répétés avec l'actuelle machine. Cette proposition est approuvée et le Bureau se réunira pour décider du modèle suivant les propositions du représentant. Il est demandé de se renseigner sur l'assurance de la machine qui se trouve à l'accueil de la Mairie : est-elle couverte, de ce fait, par les assurances de la Mairie ?
- Il est proposé d'acheter, en vue d'une meilleure organisation pour le journal, un dictaphone et des appareils-photos jetables. Accord de l'assemblée.
- Mr Jean GUEYDAN souhaite savoir si l'Association poursuivra son soutien pour l'édition de son prochain ouvrage fin 2002 sur les Seigneurs du Beaumont. Accord sur le principe de soutien ; l'Association se renseignera auprès d'imprimeurs pour obtenir des devis, l'imprimerie habituelle faisant un travail de mauvaise qualité.
- La maquette du prochain numéro du Petit Corpatus est présentée. Le journal se recentre sur CORPS et les proches environs, en mettant l'accent sur le patrimoine, l'histoire, la géographie, l'architecture, les traditions ... Sont bien sûr conservées les rubriques appréciées des lecteurs : montagne, cuisine, jardinage, cahier du jour ... Il est suggéré quelques idées pour augmenter le nombre d'abonnements, comme une affiche pour annoncer la sortie imminente du journal, des exemplaires 'réduits' (quelques pages) à envoyer aux Mairies les plus proches par exemple ... etc. ...

La séance est levée à l'issue de cette présentation.

LA CHORALE CHOEUR À CORPS

Mardi 11 Décembre, tous les choristes partageaient un très bon repas à l'Hôtel de la Poste. Très bonne ambiance, avec des chants et des danses.







ΨΨΨΨΨΨ

Et le Dimanche 23 Décembre à 18h30, la Chorale participait à l'inauguration de la crèche de glace à L'Ubac, dans les Hautes-Alpes. Malgré le froid très vif, il y avait beaucoup de monde et les chants de Noël de la Chorale ont été bien appréciés.



A la Chorale, on a aussi fêté les Rois!

ччччч



La Chorale répète tous les mardis à 20 heures dans la salle du Club. Venez chanter avec nous!

ANNONCES...INFOS...ANNONCES...INFOS...

SAINTE-AGATHE

Repas de la Saint-Agathe prévu:

Vendredi 8 Février A 12H00 Au NOUVEL HÔTEL (2 menus au choix)

Inscriptions auprès de la Maison du Tourisme tél : 04 76 30 03 85.

TENNIS-CLUB DE CORPS

L'Assemblée Générale annuelle du Tennis-Club de CORPS aura lieu :

> <u>Samedi 9 Février</u> A 17 heures A la Maison du Tourisme

A l'ordre du jour : bilan moral, bilan financier, perspectives pour 2002.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CORPS

L'Assemblée Générale annuelle de la Bibliothèque Municipale aura lieu :

Samedi 16 Février
A 16 heures
A la Bibliothèque

A l'ordre du jour : bilan moral, bilan financier et activités 2001/2002.

PÉDICURE

La pédicure sera présente Salle de la Mairle Le JEUDI 07 FÉVRIER 2002

Il est indispensable de vous inscrire auprès de la Mairie au plus tôt. Merci. Tél. 04 76 30 00 31

CINÉ VADROUILLE

L'Association Ciné-Vadrouille vous propose, pour les prochaines séances de cinéma qui se dérouleront dans la nouvelle salle de la Mairie :

VENDREDI 22 FÉVRIER 2002 « HARRY POTTER » 20H30

VENDREDI 22 MARS 2002 « TANGUY » 20H30

> <u>ENTRÉE</u> : 3 € (adultes) 2 € (moins de 16 ans)

L'Association organise également, dans le cadre du Festival de Jazz de Chaillol, la projection du film « CALLE 54 » le 18 Février à 21 heures (Concert de Jazz à 18 heures, suivi d'un déba avant la projection)

L'Association des Parents d'Élèves de CORP5 organise un

<u>LOTO</u> <u>Samedi 9 Mars</u>

Pour plus de renseignements, consulter les affichages

TRANSPORTS EN BUS

Le service de bus au départ de GRENOBLE à 11h00 est désormais prolongé jusqu'à CORPS (arrivée 12h30). Il repart ensuite pour GRENOBLE à 12h40 et y arrive à 14h10.

Ces horaires sont valables tous les jours sauf Dimanches et Fêtes.

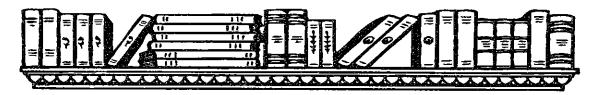
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CORPS



Pensez à vous abonner à la Bibliothèque! De nombreuses nouveautés à votre disposition! Rappel Tarifs 2002 :

Enfants : 9 € ; Etudiants/Retraités : 11 € ; Adultes : 12 €.

LISTE DES DERNIERS LIVRES ACHETÉS



QUID 2002 Dominique et Michèle FREMY PETITES HISTOIRES D'UN MODESTE BERGER André PUISSAT L'ENVOL DES ANGES Mickaël CONNELLY MA VIE ASSASSINĖE Agnès RUIZ L'ENFANT DE PERSONNE Elaine KAGAN BAYARD EN QUEYRAS Les Amis de Bayard CE SOIR JE VEILLERAI SUR TOI Mary et Carol HIGGINS CLARK GRAND-PERE Marina PICASSO CÉRÉALES KILLER SAN-ANTONIO CELESTE Martine LE COZ LA REINE LIBERTÉ Christian JACQ L'ULTIME SECRET Bernard WERBER ALGER, VILLE BLANCHE Régine DEFORGES FRAGILES Philippe et Martine DELERM CARNETS AVENTUREUX DE BELLEDONNE A L'EVEREST Claude FORGET PARS VITE ET REVIENS TARD Fred VARGAS LA SEPTIEME RENCONTRE Herbiora WASSMO OÙ ES-TU ? Marc LEVY CODE ZÉRO Ken FOLLFT HÉROS LES **ENFANTS** DES Lyonel TROUILLOT LES PARTICULES ELEMENTAIRES Michel HOUELLEBECQ

LE FUTUR IMMÉDIAT Dominique ROLIN LE VOLEUR DE BONBONS Gilbert BORDES ON NE PART PAS POUR SI PEU Bernard

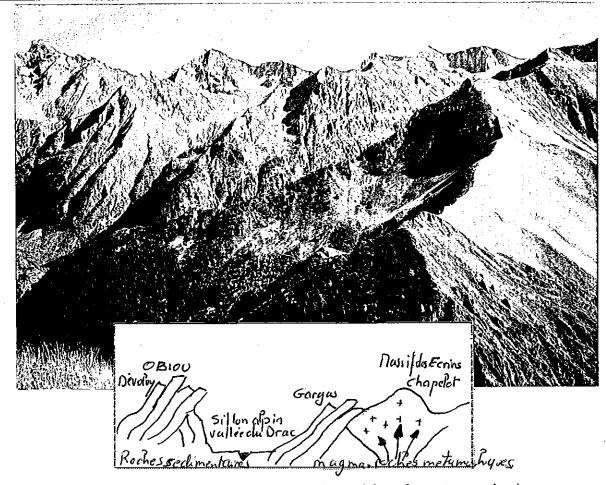
RUHAUD

SIMPLES SOLDATS Jean DEBERNARD SON FRERE Philippe BESSON CŒUR UN DE PIERRE Renate **DORRESTEIN** PENSEES SECRETES David LODGE VOYEZ COMME ON DANSE Jean D'ORMESSON LES AUDACES DE LA VÉRITÉ ALLEGRE DISGRÂCE J.M. COETZEE VICTOR HUGO Delphine DUSSART LE CŒUR A VIF Julie GARWOOD LORNA ET SES FILLES **CLEMENTIS** AFIN QUE NAISSE LE JOUR Anne LE CLAIRE LE DESTIN DE BÉRENGERE FAYOL Henry NOULLET COMME UN FEU SECRET Belva PLAIN SEULE AU MONDE Robert ROSENBLUM NE COMPTE PAS LES HEURES FIELDING UNE TROP BREVE ENFANCE Jennifer LAUCK

Egalement de nombreuses Bandes Dessinées et Livres Enfants.

PATRIMOINE GÉOGRAPHIQUE : La Vallée du Drac et la région de CORPS sur le sillon alpin

De la Croix de Rougny (2259m), sur Rouchoux. On devine sur la photo plissements et calcaires ensuite rochers métamorphiques du Chapelet et, au fond le Massif des Ecrins l'Olan.



Le sillon alpin est le nom donné à la dépression comprise entre les Préalpes françaises et les hauts massifs centraux. Chez nous, d'un côté du sillon alpin se situe le Dévoluy (roches calcaires) et de l'autre le Valgaudemar (roches métamorphiques).

La théorie de la tectonique des plaques nous explique que les Alpes ont été soulevées par la collision de deux plaques : la plaque africaine passe sous la plaque européenne. Cette dernière portait des sédiments marins, a été soulevée, et son plissement a donné naissance à la chaîne montagneuse des Alpes à une période relativement récente des temps géologiques.

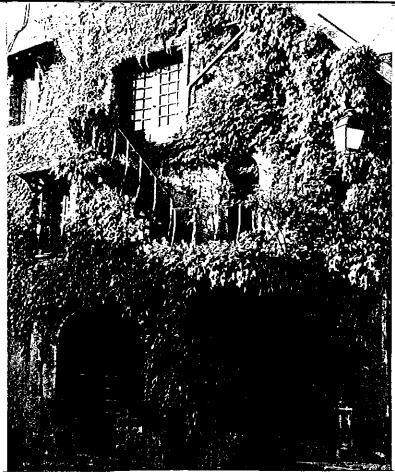
Une telle chaîne a pour lieu de naissance un géosynclinal, immense dépression dans laquelle s'entassent horizontalement d'épaisses couches de sédiments. Sous l'effet de pressions latérales, ces couches se plissent et forment d'immenses vagues, les géosynclinaux (les Préalpes, Dévoluy, Vercors ...). A voir autour de l'Obiou, ou dans la partie étroite des Gorges de la Souloise, en bateau ou sur le chemin qui part du Vieux Pellafol.

Evidemment, des roches en fusion provenant du manteau (magma) ont le plus souvent pénétré au cœur de ces plis et fractures, et leur chaleur a contribué à la transformation des roches sédimentaires en roches métamorphiques (hautes montagnes du Valgaudemar, par exemple).

La limite précise n'est pas le lit du Drac. Les derniers petits sommets de roche sédimentaire sont derrière La Salette. Il s'agit du Rouchoux, entre le Col de la Pal et le Petit Chapelet, et la Cime de Beauregard, posée devant le Grand Chapelet.

Les sommets situés avant, par exemple le Gargas, Côte Rouge, Boustigue, sont calcaires et ceux situés après le Rouchoux : le Chapelet, les Rochers du Diable, le Grun, et le reste du massif sont métamorphiques.

PATRIMOINE ARCHITECTURAL : La Place Grenette à CORPS



La photo de droite a été prise vers 1915/1920 lorsque les habitants du quartier se réunissaient sous la halle pour tuer le cochon (que l'on voit tremper dans le bac d'eau bouillante).

On peut reconnaître sur la droite la famille Abonnel avec Mme Abonnel, mère de Mme Ferrand.

En 4ème position en partant de la drolte, Mme Martin propriétaire à l'époque de l'actuelle maison Berger (photo ci-dessus, avec la vigne vierge).

Sous la haile se trouvent des membres de la famille Mazet avec probablement, près de l'ancienne boutique Robino, Mme Mazet

Albertine et Ferdinand Reynier figurent également sur ce cliché; leur fils Albert est sans doute le bambin avec un passemontagne à gauche de la photo.

On peut voir avec netteté, tout autour de la halle, les étables et anciennes échoppes de la place ; bien que rénovées, on peut encore les reconnaître de nos iours. Le nom « Grenette » vient tout simplement de l'utilisation qui était faite de cette place. En effet, c'est là qu'était érigée la halle où l'on vendait autrefois les grains. D'ailleurs, la Place Grenette est également appelée Place de la Halle.

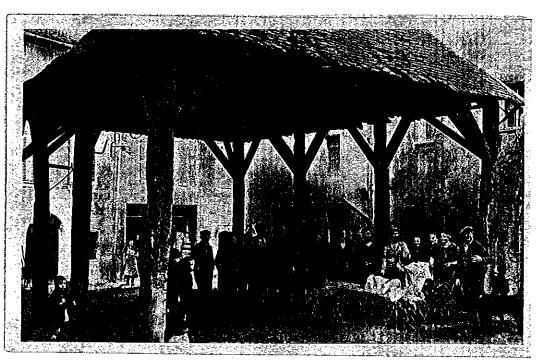
On pouvait donc acheter ici blé, avoine, orge, seigle et probablement fèves, pois, haricots.

Dans les archives du Conseil Municipal de l'époque, on découvre que la décision de construire le toit de la halle est prise le 12 Pluviôse An 8. La halle a également été ravagée par l'incendie du 23 Avril 1821, qui a également détruit une grande partie du village.

En 1936, la halle est devenue inutile, la culture des céréales étant en grande partie abandonnée.

A la fin des années 1930, elle brûla et, fut à cette occasion, définitivement démantelée. Les enfants de l'époque se souviennent d'avoir assisté à la scène en sortant de l'école.

Pendant des dizaines d'années et jusque dans les années 1960, c'est à cet emplacement qu'avait lieu le marché du jeudi matin. Après que la halle a disparu, les paysans installaient des parcs pour les brebis qu'ils venaient vendre sur cette place du marché.



PATRIMOINE ÉCONOMIQUE : OSE, une entreprise en plein essor

Début Novembre, O.S.E. (Obiou Société d'Electronique) a invité la population de CORPS et des environs à une Journée Portes Ouvertes qui fut l'occasion pour nombre d'entre nous de découvrir cette 'petite entreprise' qui marche. Le Petit Corpatus a ainsi décidé de lui consacrer un article et de publier une interview de l'un de ses principaux dirigeants.

HISTORIQUE

O.S.E. a fait du chemin depuis sa naissance en 1985. A l'époque, c'était une S.C.O.P. (Société Coopérative Ouvrière de Production) créée par quatre personnes et installée à PELLAFOL. A la suite de la perte de leur emploi, ces quatre pionniers avaient la volonté de continuer à exploiter leurs compétences en matière d'électronique et c'est ainsi que O.S.E. a vu le jour.

En 1989, de grands changements marquent déjà sa jeune existence puisque, tout d'abord, l'entreprise passe de S.C.O.P. au statut de SARL; par ailleurs, faute de pouvoir s'agrandir sur place, elle déménage à CORPS et son effectif monte à 11 personnes. Son capital social s'élève, à l'époque, à 150 000 F (22 867 €)

Dès 1990 sont réalisés des investissements dans le matériel qui permettent à l'entreprise de rester performante et l'installation, sur la Zone des Chaux, dans une partie de ses locaux actuels sur une surface de 700 m² (surface qui sera étendue 4 ans plus tard).

L'effectif, cette année-là, est passé à 18 employés et le capital social à 615 000 F (soit 93 756 €); en 1996,

ils montent à 21 employés et 865 000 F de capital (131 868 €). `

1998 marque l'avancement au niveau social. O.S.E. se lance dans la Réduction du Temps de Travail (RTT) sous la forme de la semaine de 4 jours selon la Loi De Robien. Les employés sont au nombre de 28 et une nouvelle machine est acquise.

En 1999, d'importants investissements dans un matériel de dernière génération ont été rendus indispensables par la rapide évolution du marché et des systèmes de production. Plusieurs machines sont ainsi acquises par O.S.E., qui compte un employé supplémentaire et un chiffre d'affaires de 10 millions de francs.

Cette progression se poursuit en 2000, puisque 30 personnes y travaillent désormais et que le chiffre

d'affaires atteint 12,5 millions de francs.

Enfin, en 2001, suite au départ de leur voisin GORGY TIMING, les locaux de O.S.E. s'étendent sur 2000 m² sur l'ensemble du bâtiment. L'entreprise est à présent entièrement informatisée (mise en réseau et GPAO) et a acquis cette année un stockeur rotatif pour les composants qui permet une meilleure gestion du stock et facilite le travail des opérateurs. Les employés sont à présent au nombre de 39, tandis que le chiffre d'affaires s'élève à 17,5 millions de francs.

Si l'entreprise a connu des hauts et des bas au cours de son existence, elle se porte plutôt très bien aujourd'hui.

JOURNÉE PORTES OUVERTES : UNE FAÇON DE DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE

Le 7 Novembre 2001, O.S.E. invitait la population de CORPS et des environs pour sa 3ème Journée 'Portes Ouvertes' La première avait eu pour objectif de faire connaître l'entreprise aux Corpatus et aux clients de O.S.E. La seconde avait permis à chacun de voir la nouvelle machine. Cette année, il s'agissait de présenter le nouveau stockeur de composants, mais également d'inaugurer l'extension des locaux. Si les visiteurs sont principalement les clients et fournisseurs de O.S.E. (cela resserre les liens commerciaux) et les familles des employés, on compte également de nombreux habitants de la région soucieux de mieux connaître les activités de cette entreprise de pointe. Beaucoup sont étonnés du haut niveau technologique que recèle ce lieu de production, surtout au vu de sa situation en milieu rural.

Lors de cette journée, tous les employés et les cadres de O.S.E. ont donné de leur temps et de leur savoir pour expliquer à chacun les différents postes de production, les activités, le fonctionnement du matériel et, plus particulièrement, la machine nouvellement acquise et qui permet de gérer en toute tranquillité le stock de composants avec l'assistance de l'informatique. Ce système est bien plus sûr que celui

des 'tiroirs' actuellement en vigueur, où des risques d'erreurs dans le classement des bobines sont toujours possibles. C'est à la fois un gain de place, de temps et de fiabilité dans la gestion des réserves.

L'investissement dans un matériel à la pointe de la technologie et de la performance est d'une importance capitale. Pour qu'une petite société comme O.S.E. puisse rester performante et concurrentielle sur le marché, il lui faut un matériel compétitif et d'excellente qualité. L'agrandissement des locaux est d'ailleurs arrivé à point nommé, car les machines sont volumineuses. Enfin, il est à noter qu'en dépit de la distance avec Grenoble, les problèmes avec les transporteurs sont relativement peu nombreux. A ce niveau-là, tout se passe bien pour Grenoble et ses alentours ; les transports hors de cette région sont malgré tout un peu plus problématiques.

LES SALARIÉS

Plus d'espace pour travailler : les 39 salariés sont ravis! Leur tâche quotidienne en est grandement facilitée. Si, dans les premières années, le personnel était plutôt féminin (les qualités de concentration et de minutie étant plus développées chez les femmes), il a tendance à présent à s'équilibrer entre hommes et femmes ; la différence entre les deux sexes dans la proportion de l'effectif n'est plus aussi marquée.

Si la plupart des employés sont de CORPS et des proches environs, certains d'entre eux viennent de LA MURE ou des Hautes-Alpes ; le cadre leur plaît et les conditions de travail sont plutôt agréables : R.T.T., horaires flexibles, semaine de quatre jours avec possibilité de choisir un jour de congé dans la semaine. D'ailleurs, la polyvalence des ouvriers permet de ne pas prendre de retard dans la production.

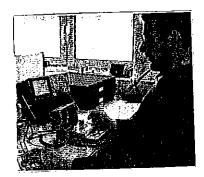
Si la gestion du personnel se faisait de façon 'familiale' au début, l'importance des effectifs actuels a nécessité plus d'encadrement, même s'il est relativement souple. Comme dans toutes les entreprises, il faut composer avec les différents caractères ; mais l'ambiance de travail est plutôt bonne dans l'ensemble.

Pour certaines femmes employées chez O.S.E., leur salaire est le second du foyer. La proximité de l'entreprise a donc été décisive dans leur volonté d'y travailler. Dans un esprit assez similaire, au départ de GORGY TIMING, certains des salariés ont été embauchés par O.S.E. car, outre le fait qu'ils soient parfaitement qualifiés, rester sur CORPS les intéressait.

O.S.E. recherche de plus en plus, de par le niveau technologique du matériel, des opérateurs et techniciens qui sont qualifiés ou qui ont, tout au moins, de solides connaissances dans le domaine, car les machines et l'ouvrage sont de plus en plus sophistiqués.

Tout au long de l'année, O.S.E. permet à de nombreux élèves en BEP électronique, Bac Pro, BTS, d'effectuer des stages de 15 jours à 1 mois et demi. En été, les stagiaires sont le plus souvent les enfants des salariés. Malheureusement, de nombreuses sollicitations ne peuvent aboutir, car les caractéristiques des demandeurs ne correspondent pas au profil des postes proposés chez O.S.E.









O.S.E. est une entreprise qui marche. S'il s'agit à présent d'amortir l'acquisition des nouvelles machines, le but est également d'augmenter le personnel de 10 salariés qualifiés d'ici trois ans. Mais, a-t-on précisé, cela dépendra de la conjoncture économique. Souhaitons donc, pour l'entreprise et pour ceux à qui cela permettrait d'y obtenir un poste, que la conjoncture sera favorable pour atteindre cet objectif ambitieux.

INTERVIEW : O.S.E. Mme Sylvaine TABOURET

Pour en savoir un peu plus sur l'entreprise O.S.E., Sylvaine TABOURET, responsable administratif, a accordé un entretien au Petit Corpatus.

• • • • •

<u>LE PETIT CORPATUS</u>: Tout d'abord, merci de nous consacrer un peu de temps pour cet entretien. Pour que nos lecteurs vous situent mieux dans l'organigramme de l'entreprise, pouvez-vous vous présenter?

<u>SYLVAINE TABOURET</u>: Au sein de O.S.E., Jean-Marc ATTALI est le gérant et directeur commercial, Pascal GUÉRIN est directeur de production. Quant à moi, je suis directrice aux niveaux administratif et financier, fonction qui inclut également la responsabilité des achats et de la qualité de la production.

P.C. : Quelles sont les spécificités de O.S.E. ?

<u>S.T.</u>: Notre clientèle est essentiellement industrielle, dans la haute technologie. Elle occupe des secteurs d'activités comme l'automatisme, l'informatique ... A titre d'exemple, nous travaillons pour Schneider, Thomson Micro-électronique ou Thomson Plasma. Ces secteurs sont en constante évolution, car les technologies évoluent elles-mêmes très vite. Aussi, lorsque nous faisons des investissements, ils doivent être rapidement amortis.

P.C. : Et quelles sont ses forces ?

<u>S.T.</u>: La force de O.S.E. est liée à la qualité du personnel, qui s'investit vraiment à tous les niveaux de l'entreprise. Tout le monde s'est serré les coudes quand l'entreprise a eu des difficultés. Les salariés font preuve d'une conscience professionnelle rare, c'est son point fort par rapport à d'autres entreprises de ce secteur d'activités et c'est ce qui marque nos clients. De plus, la polyvalence du personnel est un avantage certain, puisque chacun est capable d'occuper plusieurs postes, je dirais même d'exercer plusieurs métiers, au sein de l'entreprise. La souplesse et la réactivité de O.S.E. s'en trouvent augmentées.

P.C. : Que diriez-vous de l'ambiance qui règne dans l'entreprise?

<u>S.T.</u>: Je dirais que O.S.E. est une entreprise "bonne vivante"; les prétextes à fêtes sont toujours les bienvenus! Cet état d'esprit est lié à la qualité de vie que nous avons ici. Depuis la mise en place de la R.T.T., les gens sont plus disponibles, plus sereins, même en période de production accrue. Par rapport au site d'implantation, il est évident que nous nous sentons mieux que dans un environnement urbain, où s'ajoutent au stress du travail les embouteillages et autres désagréments de ce type. Pour ma part, le trajet entre mon lieu de travail et mon domicile, dans un tel paysage, me permet d'évacuer le stress de la journée. Cette qualité de vie joue beaucoup dans l'ambiance et les relations au sein de O.S.E. De plus, il y a peu de 'turn over', de changements au niveau du personnel ; cela donne le temps de tisser des liens.

P.C. : Le personnel est-il impliqué dans les décisions au niveau de la stratégie ou des investissements ?

<u>S.T.</u>: Lorsque nous décidons des orientations stratégiques de l'entreprise ou d'investissements nouveaux, le comité de direction que nous avons constitué en discute avec les services concernés. De même, la réunion mensuelle que nous avons avec les délégués du personnel est l'occasion de parler des projets en préparation. Les délégués du personnel sont à présent nos interlocuteurs privilégiés, car nous sommes aujourd'hui trop nombreux pour réunir l'ensemble des salariés pour exposer les projets; c'est assez lourd de bloquer tout le monde pour ce type de réunion. Malgré tout, lorsqu'il s'est agi de la mise en œuvre de la loi de Robien sur l'aménagement et la réduction du temps de travail (A.R.T.T.), nous avons effectué une consultation et une concertation globales du personnel.

 $\underline{P.C.}$: La récente extension de vos locaux est-elle liée à une augmentation de la production ou bien à sa diversification ?

<u>S.T.</u>: Cette extension a été rendue nécessaire non seulement par l'accroissement du volume des produits traités, mais également par les investissements effectués dans la ligne de production et la forte augmentation de l'effectif des salariés. La demande d'extension a été faite en 1999, en même temps que nous achetions de nouvelles machines. Le projet, à l'époque, portait sur un agrandissement autour des locaux que nous occupions alors. Le traitement du dossier a pris un certain temps et, entre-temps, GORGY TIMING a annoncé son intention de quitter la zone des Chaux. Il a semblé naturel au SMIME que nous nous installions dans les locaux désormais vacants. Malheureusement, compte tenu de tous ces facteurs extérieurs, le déménagement a été tardif par rapport à nos besoins. Pendant un an, les conditions de travail ont été très difficiles. A ce moment-là, la production a connu un accroissement de 30 % et nous avons eu des problèmes d'organisation liés au manque de place, sans parler du bruit incessant engendré par les travaux d'aménagement! Il faut remercier le personnel qui a été patient et a bien joué le jeu pendant cette période stressante. Certains clients commençaient même à prendre peur en constatant la promiscuité qui régnait dans les ateliers! Finalement, ce déménagement a vraiment été une bouffée d'oxygène pour tout le monde!

P.C.: Quelle est exactement l'activité de production de O.S.E.?

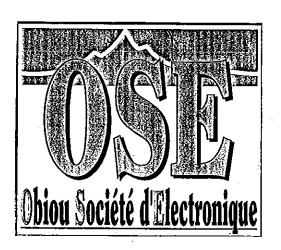
<u>S.T.</u>: O.S.E. bien sûr réalise des ensembles électroniques. Nous ne fabriquons pas de produits propres, mais faisons de la sous-traitance ou co-traitance sous cahier des charges, c'est-à-dire à la demande des clients. Nous pouvons également faire du produit fini; par exemple, pour les guides de musée, nous fabriquons le boîtier complet que nous livrons même aux musées intéressés. On nous demande d'ailleurs de plus en plus d'acheter les matières, de les intégrer, de les tester et parfois de les livrer directement chez le client final. C'est sans doute une marque de confiance.

P.C. : Quels sont les projets de développement de l'entreprise?

<u>S.T.</u>: O.S.E. souhaite continuer ses investissements, qui s'orientent le plus souvent vers la ligne de production, mais également vers les outils de contrôle, de test au niveau qualité. Nous ne projetons pas de diversifier notre activité, mais voulons plutôt optimiser les qualités existantes de l'entreprise et diversifier notre portefeuille de clientèle. Notre secteur est en perpétuelle mutation, avec des exigences toujours plus fortes de la part des clients, au niveau des performances technologiques, logistiques et de rentabilité financière, et même en matière de savoir-faire. A ce propos, il faut noter que O.S.E. consacre un budget conséquent à la formation technique des salariés, pour rester à la pointe de ce qui nous est demandé avec une capacité de réaction très vive. Il faut également être fort financièrement, car une grosse entreprise ne sous-traitera pas avec un partenaire fragile.

P.C. : Il est question d'augmenter le personnel de O.S.E. dans les années à venir. Qu'en est-il exactement ?

<u>S.T.</u>: Tout est, bien sûr, fonction du marché, en terme de volume de production. Nous sommes également soumis à l'évolution des technologies et aux exigences des clients. Cependant, si nous continuons à enregistrer le même taux de croissance qu'à l'heure actuelle, l'embauche de dix nouveaux salariés qualifiés en trois ans qui a été évoquée est tout à fait envisageable.



* * * * * *

Nous tenons à remercier tout le personnel de O.S.E. pour son accueil et sa disponibilité pendant la Journée Portes Ouvertes du 7 Novembre, Catherine CHEVANCE pour ses précieux renseignements et Sylvaine TABOURET qui nous a accordé un peu de temps pour cet entretien.

Pour contacter l'entreprise :

Obiou Société d'Electronique Z.A. Les Chaux 38970 CORPS

Tél: 04 76 30 04 93 / Fax: 04 76 30 05 06

FOOTBALL-CLUB SUD ISÈRE La Gazette du Stade de CORPS

Dimanche 18 Novembre 2001:

A 10 heures, coup d'envoi de la Coupe de l'Isère 18 ans. F.C.SUD ISÈRE -BUISSERATE.

Une première mi-temps équilibrée ; à la suite d'une erreur de défense, BUISSERATE 1 - F.C.S.I. 0.

En deuxième mi-temps, le F.C.S.I. souffre contre une équipe qui joue une division audessus et craque en fin de match.

F.C.S.I. 0 - BUISSERATE 4

Samedi 24 Novembre 2001:

Coupe, repêchage pour les 15 ans.

Match dans un bon esprit, le F.C.S.I. ouvre le score contre F.C.2 A et se fait remonter 5 minutes plus tard.

En deuxième mi-temps, les locaux poussent les Grenoblois dans leurs retranchements et inscrivent 4 magnifiques buts ; ils se qualifient pour le tour suivant.

F.C.S.I. 5 - F.C.2 A 1

Samedi 1er Décembre 2001 :

L'équipe des poussins du Sud-Isère fait ses grands débuts à CORPS contre SUSVILLE. Un excellent match nul (1 partout) a récompensé la fougue sportive de ces jeunes seulement âgés de dix ans.

Samedi 8 Décembre 2001 :

Les 15 ans recevaient CLAIX.

Dur apprentissage ! Evoluer dans la catégorie de la promotion d'excellence n'est pas de tout repos. Il faut se battre, ils se sont battus. Il faut marquer des buts, ils ont marqué.

Malheureusement, 2 buts hasardeux contre le cours du jeu et c'est la défaite. Une défaite acceptée parce que le match a été une bataille formidable. C'est le sport, il faut malheureusement un perdant. Mais cette équipe a de l'avenir ...

F.C.S.I. 2 - CLAIX 3

Samedi 15 Décembre 2001:

L'offensive du froid n'a pas permis aux 13 ans de disputer le dernier match de l'année : terrain gelé ...

La trêve hivernale va permettre aux footballeurs de disputer des tournois en salle.

4 4 4 4 4 4



GAP F.C. et F.C.S.I. partagent un repas convivial.

 \rightarrow

'MANU' HOSTACHE : CHAMPION DE FRANCE !

Après 18 mois passés à combattre la maladie, Emmanuel HOSTACHE vient de participer à La Plagne aux Championnats de France de Bobsleigh, avec son ami et équipier de toujours Bruno MINGEON.

Le duo a été pour beaucoup dans la reconnaissance de cette discipline par le grand public. Surtout lorsqu'en 1998, avec Eric LE CHANONY et Max ROBERT, ils ont remporté la médaille de bronze de bob à 4 aux Jeux Olympiques de Nagano. La performance n'était qu'un début puisque, dans la foulée, l'équipe obtint le titre mondial, puis le titre européen. A deux, Manu et Bruno étaient également montés sur la 3ème marche du podium aux Championnats du Monde.

Au fil du temps, le bob français a peu à peu perdu de son avance, peut-être en partie à cause de l'absence de Manu. Manu, qui s'est battu de longs mois durant, mais qui a gardé le contact avec son ami Bruno. La perspective de former à nouveau une équipe à l'avenir a certainement aidé Manu dans ses moments de douleur et de doute.

Grâce au rugby, qu'il pratique à Brive depuis quelques temps déjà, il a recouvré une condition physique suffisamment bonne pour pouvoir franchir une nouvelle étape dans ce qu'il appelle sa « reconstruction ». Il reste cependant raisonnable : « Il y a des jours où ça va, et d'autres où ça va moins bien. J'ai parfois du mal à récupérer ».

Plus que les qualifications pour les Jeux Olympiques de Salt Lake City, ce qui motive Manu et Bruno c'est le plaisir de se retrouver. Et ils en ont eu l'occasion lors du Championnat de France de bob à 2. Samedi 5 Janvier dernier, à La Plagne, ils étaient heureux et émus d'être réunis. Le public venu nombreux les a chaleureusement encouragés. Grâce à ce soutien, en dépit de l'immense effort qu'il fallait fournir et qui a dû être épuisant pour Manu, ils ont gagné ll

Aussi, toutes nos félicitations à Manu HOSTACHE et Bruno MINGEON, Champions de France de Bob à 2 et bonne chance pour la suite l



Manu et Bruno, amitié et performances (Photo parue dans le Dauphiné Libéré)

DESTINATION SALT LAKE CITY!

Même s'il venait de décrocher le titre en bob à 2, il n'était pas certain que Manu participerait aux Jeux Olympiques de Salt Lake City. Et pourtant, son nom figure parmi les 120 inscrits sur la liste des sélectionnés rendue publique le Vendredi 18 Janvier dernier. Les dirigeants de l'équipe du C.A. Brive dont il porte les couleurs l'ont libéré pour un mois avec facilité.

Voilà donc Manu reparti pour une nouvelle aventure olympique, lui qui, en 1998, avait ramené du bronze de Nagano avec le bob à 4 tricolore. Cette fois, c'est au bob à 2 qu'il va s'essayer « sans pression de résultat. Car hormis une médaille de bronze aux Championnats du monde -toujours avec Mingeon- on n'a jamais fait grand chose de bon. A Nagano, on avait fini 9ème. A Salt Lake City, l'objectif sera de rentrer dans les dix ».

Alors bonne chance à notre Manu et à son équipier. Nous suivrons leur parcours olympique avec intérêt, comme toujours!

MONTAGNE : LE PIC TURBAT

Le PIC TURBAT (3028 m) est le 3000 le plus facile de la bande ; si vous laissez fondre la neige, un chemin vous accompagne jusqu'à dix mètres du sommet. Il vous restera une petite arête à escalader pour avoir le droit de toucher l'énorme cairn (photo en bas à droite). Au Pic Turbat, vous êtes delà au cœur des montagnes du Valgaudemar, et 3000 m ça se mérite.

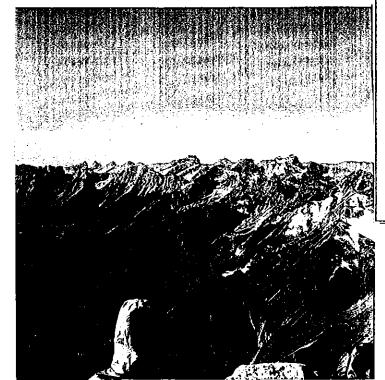
Vous avez le choix entre réaliser l'ascension en deux jours avec une nuit au Refuge des Souffles ou à la belle étoile, ou expédier l'affaire en une seule fois.

Lors de cette promenade d'altitude, il y a deux passages obligés : le Lac Lautier (2423 m) et l'arête Est pour la vue sur la célèbre face Nord Ouest de l'Olan que l'on découvre dans son intégralité, 1500 m de paroi depuis le Glacier de la Maye versant Font Turbat.

René Demaison a réalisé la première ascension en hiver de ce monument.

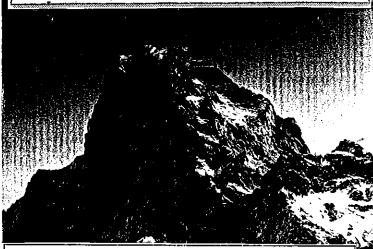
En longeant cette arête Est on se rend compte de l'ampleur de la tâche.

Le Pic Turbat peut aussi servir à tester sa forme : vous démarrez de Villard-Loubière en réglant votre altimètre sur 500 m à l'heure et « feu » c'est parti l Testez la montée en moins de 4 heures ... la forme est là.



Du sommet, vue sur l'entrée du Valgaudmar et la vallée du Drac. Au fond le Dévoluy, l'Obiou au centre et le grand Ferrant à gauche.

Sur l'arête Est, vue sur la face Nord Ouest de l'Olan



Saviez-vous que Dieu fut nommé jadis le 'Rocher d'Israël' (livre de Samuel) ? Et que Confucius écrivit ce truisme : « Qui veut gravir une montagne commence par le bas » ? La montagne est un drôle de fourre-tout mystique. Dire qu'elle offre à celui qui la monte (comme on le fait d'un cheval) son calvaire de secrets, de non-dits, de mystères, est une affirmation cohérente, parlante pour l'alpinisme. On peut se souvenir que les Britanniques avaient eu la recommandation dès les premières tentatives à l'Everest de ne pas 'troubler les invisibles'. Qui se soucie de tout cela aujourd'hui ?

Jean-Mi Asselin

Peut-être plus de monde qu'on ne le pense l J'avais été étonné du sentiment religieux d'Erhara Loretan, exprimé par lui lors d'une conférence à 'Fontaine en Montagne'.

Certes, cela n'avait rien d'un scoop, d'une révélation. Disons que ça sonnait juste. Le sentiment religieux est dans nos sociétés ce que l'on appelle pudiquement un sentiment privé ... Ça ne regarde personne. Il me semble cependant qu'il est important en montagne ... Je ne dis pas qu'il faille partager une foi, une église. Je dis qu'il n'est pas vain de respecter en soi la transcendance qui nous force d'aimer la montagne. Dieu merci, je n'ai jamais rencontré Dieu làhaut. Dieu merci, je ne l'ai par confre jamais ignoré et parfois je me demande s'il n'a pas été obscur dans la neige de lumière. J'écris ça et je vous vois bondir ? Pleine crise mystique le type ... Non, pas de panique, juste une démangeaison. Le temps d'un clin d'œil. Comme si on rejoignait une fraction de seconde le vieux moi religieux qui traîne en nous et nous fait adopter cette vision de Grégoire de Nysse : « Celui qui monte ne s'arrêtera jamais, allant de commencements en commencements par des commencements qui n'ont jamais de fin». Allez mes sœurs et mes frères: montons!



MONTAGNE : LA CRÊTE DE CHAMOUSSET

La CRÊTE DE CHAMOUSSET s'étend du Pic Turbat (3023 m) à la Brèche de Chamousset (2815 m). Une crête à visiter enneigée.

Pas de difficulté hormis celle de se hisser au sommet du Pic Turbat : 2000 m de dénivelée en partant de Villard-Loubière.

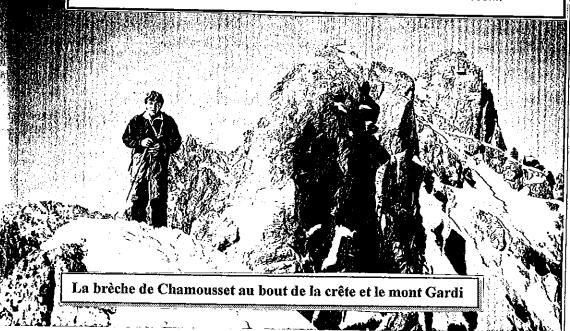
Là-haut, c'est un véritable enchantement, un véritable bonheur, on a la certitude de vivre des moments privilégiés. Sauf peut-être à la fin de l'histoire des deux photos.

Les compères étaient tellement fatigués quand j'ai commencé à installer le rappel pour descendre de la Brèche, que j'ai essuyé un refus catégorique avec obligation de faire demi-tour et de remonter les 200 m de dénivelée pour reprendre la voie normale du Pic Turbat, une belle « bavante » et une journée inoubliable.



Des dizaines de milliers de spectateurs se pressent sur les quais des Sables d'Olonne pour saluer l'arrivée d'un Desjoyeaux, nous ne sommes qu'une cinquantaine pour accueillir un Berhault à Menton. Cette intimité est-elle un hadicap, un signe de faiblesse ? Pas sûr, mais alors pas sûr du tout. L'alpiniste n'est plus le marginal qu'il fut quelques lointaines années en arrière, il n'en reste pas moins atypique. Malgre tous les rêves des dirigeants de fédérations, c'est l'individu qui prime, la personnalité qu'on vénère. Parce que son activité ne se décrypte pas dans les grilles d'un classement, parce qu'il est provincial, exerçant en province, quasi absent de la jet-set, économiquement satellisé, on n'ose faire incarner à l'alpiniste des valeurs communes, des valeurs de groupe. Des valeurs 'fédératives'. L'alpinisme résiste encore et pour longtemps- à n'être que l'emblème anachronique du héros solitaire à consommer avec modération. Le monde qu'il défend (de gré ou de force) est un univers esthétique et poétique qui échappe à l'économie de masse. Un vieux copain quelque peu anarchiste m'écrivait avant de partir en expé : « La montagne est à la plaine ce que la poésie est à la prose ». Il ajoutait : « Celui qui trouve l'auteur gagne un portage entre le camp 2 et le camp 3 ». Je vous laisse méditer sur ce thème.

Jean-Mi Asselin



l'idée forte de s'adapter à la montagne. Au moment où tu pars dans cette aventure, tu n'as plus d'autre issue que de te mettre au diapason de la nature. On se met à son échelle, à sa mesure, on doit se situer dans un rapport harmonieux avec la montagne. J'ai toujours considéré la montagne comme un projet global qui comporte la marche d'approche, l'ascension, les compagnons de cordée, mais oussi les rencontres avec tous les autres, qu'ils soient bergers, gardiens de refuge, simples randonneurs, cordées que tu croises, commerçants des fonds de vallées, fabricants ... Je voulais redécouvrir un rythme qui me sorte de certaines réalités du monde. Les gens sont victimes malgré eux d'une sorte de zapping permanent. Dans cette traversée, je recollais au rythme de la nature. Pas d'alternative : soit tu t'adaptes, soit tu rentres chez toi. Cest peut-être un monde rêvé. Je suis probablement un peu trop idéaliste, mais on ne doit pas s'empêcher de songer à l'idéal, ça donne supplémentaire d'exister.

La traversée, c'était pour moi

Marcher, grimper, c'est très complémentaire. Quand tu as gravi une montagne, tu as besoin de savourer les moments forts. La marche rythme ce plaisir, elle te permet de te reposer.

Patrick BERHAULT

PAGE RETRO : LE PETIT CORPATUS

La rubrique qui vous permet de replonger dans le passé de votre gazette préférée.

* * * *

ARTICLE DU « PETIT CORPATUS » N°10 Avril / Mai 1977

« Aurons-nous cet été des sentiers dignes de ce nom ? »

« Chaque année à la belle saison, l'estivant se lamente de l'état de nos sentiers, à moins qu'il ne manifeste une réelle mauvaise humeur après d'être égaré faute de balisage.

Entretenir, baliser et aménager des haltes aux points de vue le long de nos sentiers, c'est assurément valoriser le patrimoine touristique de notre région qui, à cet égard, est riche de possibilités au travers d'une grande variété de sites et de paysages.

Au hasard donnons quelques exemples: Monestier d'Ambel – Les Gillardes par le sentier forestier puis par le chemin de ronde, on est susceptible d'atteindre Saint-Sébastien (après quelques heures de marche l). C'est le parcours du combattant type 3ème âge mordu. Autre parcours 3ème âge aguerri: La Salle, Les Chambons, Quet, La Grange du Coin, Corps.

A proximité de Corps, il y a bien sûr les sentiers de Boustigue, ceux de Saint-Julien, sans oublier le Chemin de Jésus qui donne accès au Lac.

D'une part tous ces sentiers méritent d'être entretenus et balisés : aussi le Syndicat d'Initiative souhaite-t-il que les municipalités concernées se penchent rapidement sur cette question. Il y aurait des possibilités de subvention de la part du Conseil Général (65%) depuis cette année.

Des chantiers d'entretien et de balisage seront organisés très certainement dans la première quinzaine de Juillet, soit à la demande des Communes, soit de l'O.N.F., ouverts en priorité aux jeunes gens du pays.

Nous prions les intéressés de se faire inscrire dès maintenant auprès de Monsieur Franceschini, ceci pour permettre de savoir sur qui l'on est susceptible de compter.

Enfin, d'autre part, le Syndicat d'Initiative essayera de rassembler tous ces sentiers dans un dépliant panoramique afin de signaler et de mettre en valeur l'existence du patrimoine touristique de Corps et de sa région. »

INFO PRATIQUE

L'allocation personnalisée d'autonomie

Depuis le 1^{er} Janvier dernier, l'allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A.) remplace la prestation spécifique dépendance (P.S.D.).

Cette nouvelle prestation, gérée par le Département, a pour objet d'améliorer et d'élargir la prise en charge de la perte d'autonomie physique et/ou mentale des personnes âgées, tant à domicile qu'en établissement d'accueil.

QUI EST CONCERNÉ ?

Toute personne résidant régulièrement en France; et, sous certaines conditions, des personnes de nationalité étrangère.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Conditions d'âge: l'A.P.A. peut être attribuée à partir de 65 ans.
- Conditions de perte d'autonomie: le degré de perte d'autonomie est apprécié par rapport à la faculté d'accomplir les actes essentiels de la vie, par une équipe médico-sociale composée de médecins et de travailleurs sociaux du Conseil Général, de caisses de retraite ou de centres communaux d'action sociale (C.C.A.S.) conventionnés, à l'aide d'une grille d'évaluation (les groupes iso-ressources 1 à 4 de la grille AGGIR).

SON MONTANT

 Le montant de l'A.P.A. varie seion l'état de perte d'autonomie du bénéficiaire. Un tarif maximum par groupe iso-ressources, fixé par décret, s'applique sur l'ensemble du territoire national. Soit :

Gir 1: 7 000 F (1 067,14 €) Gir 2: 6 000 F (914,69 €) Gir 3: 4 500 F (686,02 €) Gir 4: 3 000 F (457,35 €)

Ce montant est modulé en fonction du besoin d'aide, évalué par l'équipe médico-sociale, requis par l'état de perte d'autonomie du bénéficiaire.

- Le montant varie aussi selon que l'intéressé réside à son domicile ou est hébergé dans un établissement.
- Le bénéficiaire de l'A.P.A. participe à cette ailocation selon ses ressources : entre 0% et 80% du montant total de l'A.P.A.; la participation maximum (80%) est due lorsque les ressources mensuelles du bénéficiaire excèdent, quel que soit son hébergement, 20 000 F (3 048 €).

NATURE DE LA PRESTATION

L'A.P.A. est une prestation « en nature ».

- A domicile, elle est affectée à la couverture des dépenses figurant dans le plan d'aide personnalisé.
 Elle est versée au bénéficiaire sur présentation des justificatifs des dépenses engagées. Elle peut également être versée directement au service d'aide à domicile, sauf refus du bénéficiaire.
- En établissement, l'A.P.A. prend en charge le tarif
 « dépendance » de l'établissement.

COMMENT PROCÉDER ?

- Déposer une demande auprès du C.C.A.S. ou de la Mairie de votre commune. Le dossier sera ensuite adressé au Président du Conseil Général et instruit par l'équipe médico-sociale, dont un membre se rendra auprès du demandeur.
- Le délai d'instruction du dossier est de 2 mois maximum à compter de la date d'enregistrement du dossier complet, les droits à l'A.P.A. étant ouverts à compter de cette date.
- Un plan d'aide personnalisé est proposé par l'équipe médico-sociale, que le bénéficiaire peut accepter ou refuser. En cas de refus de sa part, une nouvelle proposition lui est faite dans les 8 jours. Il dispose dès lors de 10 jours au-delà desquels une absence de réponse entraîne le classement sans suite du dossier.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- L'A.P.A. se substitue à un certain nombre de prestations (P.S.D., A.C.T.P. et, pour les Gir 4, prestation d'aide ménagère) et n'est pas cumulable avec certaines aides (majoration pour tierce personne par exemple). N'hésitez pas à vous renseigner à ce sujet.
- L'A.P.A. peut être utilisée pour rémunérer l'accueillant dans le cadre de l'accueil familial (loi du 10/07/1989).
- A domicile, le bénéficiaire peut utiliser l'A.P.A. pour des dépenses autres que de personnel : frais d'hébergement temporaire, certaines dépenses de transport ou d'aides techniques. Ces dépenses sont destinées à compenser ou à prévenir la perte d'autonomie.
- En cas d'hospitalisation, la prestation est suspendue au-delà d'un délai de 30 jours et rétablie au 1^{er} jour du mois du retour à domicile.
- En établissement, le cumul A.P.A. et aide sociale est possible.
- Lorsque le bénéficiaire réside en établissement, une somme est déduite des ressources laissées au conjoint ou concubin.
- Le recours à un service prestataire agréé d'aide à domicile est prioritaire pour les bénéficiaires de l'A.P.A. pour les cas de perte d'autonomie les plus importants (Gir 1 et 2).
- L'A.P.A. n'est pas imposable sur le revenu.

Pour tout renseignement
Numéro Vert (gratuit) du Conseil Général :
0.800.771.908

CUISINE TERROIR ET SAISON

GARBURE DAUPHINOISE

Préparation et Cuisson : 1 h

- 100 g de beurre
- 100 g d'oignons
- 600 g de pommes de terre
- 150 g de courge
- 6 à 8 feuilles de bettes
- 100 g de gruyère râpé
- 1 litre de lait
- Pain de ménage
- Sel

Emincer les oignons, cuire doucement au beurre, mouiller avec 1,5 l. d'eau, ajouter les pommes de terre, la courge et les feuilles de bettes coupées en morceaux.

Egoutter les légumes aussitôt cuits, les broyer au mixer, réduire fortement la purée en la faisant bouillir

En garnir les tranches de pain de ménage séchées au four, assaisonner, saupoudrer de gruyère râpé, gratiner et faire « mitonner » à four doux (th. 5) pendant 15 mn en arrosant de fond de potage un peu aras.

Ajouter à la cuisson des légumes la quantité de lait nécessaire pour mettre le potage à point, beurrer légèrement et servir avec les croûtes gratinées.

PÂTE À CRÊPES « EXPRESSE »

Pour 6 personnes. Préparation : 20mn. Pas de temps de repos

- 125 q de farine tamisée
- 3 œufs
- 25 cl de lait
- 30 g de beurre
- 2 cuil. à café d'eau de fleur d'oranger
- 2 cuil, à café de rhum
- 1 pincée de sel

Faire fondre le beurre à feu doux et laisser tiédir.

Dans un saladier, mettre la farine en tas, creuser un puits au centre, ajouter le sel et les œufs. Mélanger bien, puis délayer avec le lait en remuant jusqu'à ce que la pâte soit homogène et sens grumeaux.

Incorporer le beurre fondu et parfumer d'eau de fleur d'oranger et de rhum.

Cuire les crêpes immédiatement, le temps de repos étant inutile. Les accompagner des garnitures sucrées de votre choix.

TOURTE MUROISE

Préparation et Cuisson: 2 h

- 1 pâte brisée ou 1 pâte à brioche
- 200 g de filet de porc
- 200 g d'épaule de veau
- 5 cl de Madère
- 1 filet de Cognac
- 1 dl de vin blanc
- 1 clou de girofle
- 4 épices
- Sel, poivre
- Muscade
- 50 g d'oignons
- 5 cl d'huile
- · Thym, laurier
- Persil et cerfeuil hachés

Dénerver minutieusement la viande, la tailler en bâtonnets réguliers. Mettre à mariner le tout 12 à 24 heures avec les aromates et les alcools.

Partager la pâte en deux parties inégales, une plus importante pour le fond, l'autre pour le couvercle.

Abaisser les deux morceaux au rouleau, garnir un moule rond ou rectangulaire assez creux avec l'abaisse la plus importante en faisant attention que les bords de la pâte soient suffisamment hauts afin de pouvoir se rabattre sur le couvercle.

Disposer dessus la viande marinée et la marinade débarrassée des oignons, du thym et du laurier. Poser dessus le couvercle de pâte et fermer la tourte. Laisser une ou deux cheminées (trous dans lesquels sont placés des colonnes de papier). Dorer la tourte à l'œuf battu, décorer avec le dos d'une fourchette.

Cuisson :

- Pâte brisée : à four doux (th. 5/6) pendant 1 heure.
- Pâte à brioche: laisser « pousser » 30 mn à température ambiante, cuire à four chaud (th. 7/8) pendant 10 mn et finir la cuisson à four doux (th. 5/6).



SOLUTION DES JEUX

MOTS CROISÉS

MOTS CASÉS

SIET SET ERE 5. AC (Assez). O R Néons. Mées I L. E Colombe. Rs. R O S X. Yresse. Nés. R U S. P. A

MOTS CROISÉS RELAXE

Horizostatement: 1. Espacement - 2. Far, Obérer - 3. Oil, Abre - 4. Ressort. Fs - 5. AC (Assez) D

Émise - 6. Colobe, Pie - 7. Tue. Eudes - 8. Iris. Salon - 9. Ot. Oreille - 10. Néons. Mées I

Verdicatement: 1. Effraction - 8. SA. Écourte - III. Pros. Lei - IV. Isóo. Son - V. Colombe, Rs - IP.

VI. Eb (Eubée), Rieuse - VII. Méats. Daim - VIII. Ére. Épelle - IX. Nerf. Isole - X. Tresse. Nés.

JARDINAGE : Les décoctions de plantes

Les traitements doux et naturels peuvent venir à bout des insectes et des champignons, pour peu que vous respectiez la nature de votre jardin.

Les plantes, n'ayant pas intériorisé d'organes, ne peuvent pas être 'malades' au οù l'entendons. De plus, microbe n'est «le rien, le terrain est tout » disait Claude Bernard vers 1860, approuvé par Pasteur à la fin de sa vie (1895). Une pullulation de pucerons, limaces l'apparition mildiou traduisent un déséguilibre de plante, résultat d'une erreur culturale de notre part. Donc, il faut traiter (c'est le domaine curatif) et rééquilibrer résoudre le problème de fond.

1- TRAITEMENTS

- * Contre les pucerons, faire macérer à froid 1ka d'orties dans 10 litres d'eau, Pulvériser ce produit pur 3 jours de suite à partir du jour macération.
- * Contre les limaces, poser des pièges à réalisés dans hière fonds bouteilles en plastique de 5cm de haut, mis au ras du sol abrités SOUS une planche. Bière λ changer tous les 2 ou le soir. jours, Système plus efficace par temps doux et humide.
- * *Contre le mildiou,* ou toute autre maladie faire cryptogamique, bouillir 200g de prêle

dans 2 litres d'eau pendant 20mn, Laisser refroidir et ajouter 8 litres d'eau. Arroser au pied des plantes atteintes, 1 fois par jusau'à semaine, disparition de la maladie. C'est vrai aussi pour les arbres. La prêle renferme de la silice qui renforce la plante face aux champignons. A défaut de prêle, on peut épandre des poudres de roche (vendues dans le commerce).

- 2- RÉÉQUILIBRAGE Pucerons, limaces et mildiou sont presque toulours le résultat terrain d'un humide, trop azoté ou ou les trop acide, trois ensemble.
- L'humidité: jamais ce n'arrosez que vous avez semé dans (sauf N'arrosez couche). donc que ce qui est repiqué et modération.
- * *L'azote* : la fumure être doit hien compostée (au moins un an) et être mise en automne, Jamais au printemps. Le compost doit contenir de la paille (carbone) en parties égales avec les éléments (azote),
- * *L'acidité* : tous les quatre ans environ. vérifiez le calcaire du sol. Versez du vinaigre blanc sur une poignée de terre: s'il y a effervescence, il y a

assez de calcaire. le terrain n'est pas trop acide ; sinon, apportez du lithotamne (algue marine calcaire).

3- CLIMAT

- * Respectez les dates de semis dans votre région. Semée trop tôt, une plante va souffrir du froid et sera éliminée par les champignons qu'on appelle mildiou, tache noire, oïdium, fonte des semis ...
- * Ne mettez pas de plante venant d'une région plus chaude : elle aurait froid et la suite serait la même.





⇒IDÉE PLUS

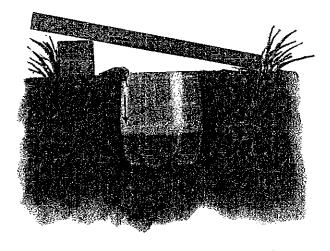
Adoptez le 'tout bio'

'soigner' plantes, aucun produit chimique, même toléré bio. nécessaire.

Il faut savoir que la roténone tue les insectes auxiliaires et que le cuivre tue les champianons du sol racines utiles αux (mycorhizes).

La meilleure façon de jardiner, c'est le 'tout bio'.









CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

ALEXIS

Fils de Sylvie et Franck MARCOZ

Frère de Florian

Petit-fils de Rolande et Daniel DURAND

Arrière-petit-fils de Marie-Jeanne GUEYDAN.

SIXTINE

Fille de Corinne ROUX-PARIS et Xavier GALVAIN

Sœur de Matis

Petite-fille de Paulette ROUX-PARIS.

VICTOR

Fils de Karine et Thierry SAVOYE

Frère de Lucas et Loïc

Petit-fils de Chantal et Roger MARTINELLI

Et de Annie et Roger SAVOYE

Arrière-petit-fils de Arlette GARNIER

Et de Anne-Marie FAURE-GEORS.

LILA

Fille de Emmanuelle et Gérard HOUZIEL.

Sincères félicitations aux parents, grands-parents et arrière grands-parents, et meilleurs vœux aux bébés.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Georges BOIS

Beau-frère de Mme Henri BOIS

Cousin de la famille NAUBRON

Nous prenons part à la peine des membres de sa famille et leur présentons nos sincères condoléances.

PAROISSE ST PIERRE JULIEN EYMARD HORAIRE DES MESSES

Sous-secteur pastoral de CORPS

Dimanche 3 FÉVRIER :

9H MONESTIER D'AMBEL

<u> Dimanche 10 FÉVRIER</u> :

9H ST LAURENT EN BT

Mercredi 13 FÉVRIER (Cendres) :

18H30

LA SALLE EN BT

Dimanche 17 FÉVRIER :

11H CORPS

Dimanche 3 MARS :

9H AMBEL

Dimanche 10 MARS :

9H ST PIERRE DE MÉAROTZ

<u>Dimanche 17 MAR5</u> :

11H CORPS

<u>Samedi 23 MARS (Rameaux)</u> :

16H PELLAFOL

Jeudi 28 MARS (Jeudi Saint) :

20H LA SALLE EN BEAUMONT

<u>Vendredi 29 MARS (Vendredi Saint)</u>:

20H LES CÔTES DE CORPS

Samedi 30 MARS (Samedi Saint) :

21H CORPS

Dimanche 31 MARS (Pâques) :

11H PELLAFOL

<u>INFORMATION</u>

A partir du Mercredi 23 Janvier Messe à 15 heures tous les quinze jours A la Maison de Retraite de CORPS

RELEVÉ MÉTÉO

Le temps de ces deux derniers mois Relevés : Robert GARAUD

NOVEMBRE:

* Moyenne des températures :

Mini :

+ 0,3

Maxi:

+ 5,5

* Températures :

La plus basse : - 3,7 (Jeudi 22)

La plus haute : + 13,6 (Vendredi 2)

* Observations:

10 journées bien ensoleillées

1ère chute de neige de la saison

Vendredi 9 (petite pellicule)

Chute de neige Mercredi 14 (7 cm)

Quelques flocons Vendredi 23

Pluie Mardi 27 (3 mm)

0 0 0 0 0 0

DÉCEMBRE :

* Moyenne des températures :

Mini :

- 4.1

Maxi:

+ 1.1

* Températures :

La plus basse : -10,9 (Mercredi 18)

La plus haute: + 9,6 (Samedi 1er)

* Observations:

11 journées bien ensoleillées

Chutes de neige Vendredi 14 et

Mercredi 26 (7 cm)

Petite pluie Samedi 29 et Dimanche

30 (6 mm)

ÉGLISE DE CORPS

Vous pouvez dès à présent venir admirer les nouveaux vitraux de la façade principale de l'église de CORPS. Ils seront prochainement mis en valeur par un éclairage adapté.

L'église est ouverte tous les jours.

MOTS CROISÉS

	<u> </u>	Ш	· IV	٧.	VΓ	VII	VIII	IX	χ.
1									
2	 								
3									
4									
5							*		
6							-		
7									
8							L		. 5
9					. `				
10	 	-					,		

Horizontalement: 1. Est souvent un blanc.
2. Douceur bretonne. Façon de nuire. 3. N'est plus d'accord. Lutte contre l'oppression. 4. Un moment de détente le soulage. Limitent les frais. 5. Suffisamment entendu. Donnée à

entendre. 6. Il fait le singe en Afrique. Devise sans intérêt. 7. Laisse froid. Entre le Gros et le Simple. 8. Fait parfois les yeux doux. Il convient pour le thé mais pas pour le café. 9. C'est un peu fort. Elle se tend quand on l'a dure. 10. Agents de publicité. Est chef-lieu avec l'article dans le 04.

Verticalement: I. Épreuve contre la montre. II. Types de société. Réduit. III. Peuvent jouer élégamment mais pas gracieusement. Galette roumaine. IV. Villégiature lombarde. Change de propriétaire selon le sens. V. N'est pas un oiseau de mauvaise augure. Suite alphabétique. VI. Phonétiquement en Grèce. Elle se tient les côtes ou les survole. VII. Des lacunes en botanique. Il porte des sabots et finit en chaussures. VIII. Elle est souvent arbitraire. Parcourt laborieusement. IX. Unité d'attaque. Coupe du monde. X. Fait des arrangements avec ses fils. En vie.

SOLUTION DES JEUX

PAGE CUISINE

MOTS CASÉS

									100				
		,											
								产等					
.				-		Lacrica .	\vdash	2.00			_		
	l			-				· .					
						i			·			457	
<u>.</u>				NO.						-		-	
L		· .				B							
							<u> </u>	L			<u> </u>		<u></u>
								i					
								-					
	├	THE SEC	 	ļ	\vdash	 	Marie Control		 	 		<u> </u>	
	<u> </u>	1000			<u>:</u>	ļ	<u> </u>	<u> </u>	ļ	<u> </u>		 	
]					<u> </u>	<u> </u>			
						. 12 1.4							
			唐蒙							關			
-	 		-	1	1	<u> </u>	1	\vdash					
	ļ	<u>.</u>	<u> </u>	地震	ļ	 	<u> </u>	├—	2542	 	 		
				<u> </u>		_			<u> </u>		ļ		
		1									<u> </u>		